



DUNAMIS Conseil

Rassemblons nos valeurs

RAPPORT

Analyse des besoins sociaux

SAULCE-SUR-RHÔNE



ÉTUDE PRÉSENTÉE PAR

Monsieur Stéphane Vargas
Président du CCAS de Saulce-sur-Rhône
Maire de Saulce-sur-Rhône

SOUS LA DIRECTION DE

Monsieur Boris Riout
Adjoint au maire en charge des affaires sociales

Madame Nicole Prost
Directrice générale des services de la mairie de Saulce-sur-Rhône

RÉALISÉE PAR

Emmanuelle Willmé - Anita Rivot
Caroline Barot et Antoine CARDOSO

DUNAMIS Conseil

REMERCIEMENTS

La présente étude a été réalisée pour le CCAS de Saulce-sur-Rhône par le cabinet DUNAMIS Conseil, spécialisé en ingénierie sociale. La démarche prospective de collecte de données locales a été notamment réalisée grâce aux concours et aux engagements des responsables associatifs locaux, aux responsables d'organismes sociaux, d'établissements et d'institutions issues des secteurs socioculturels, de l'emploi, du social, du médico-social et du sanitaire.

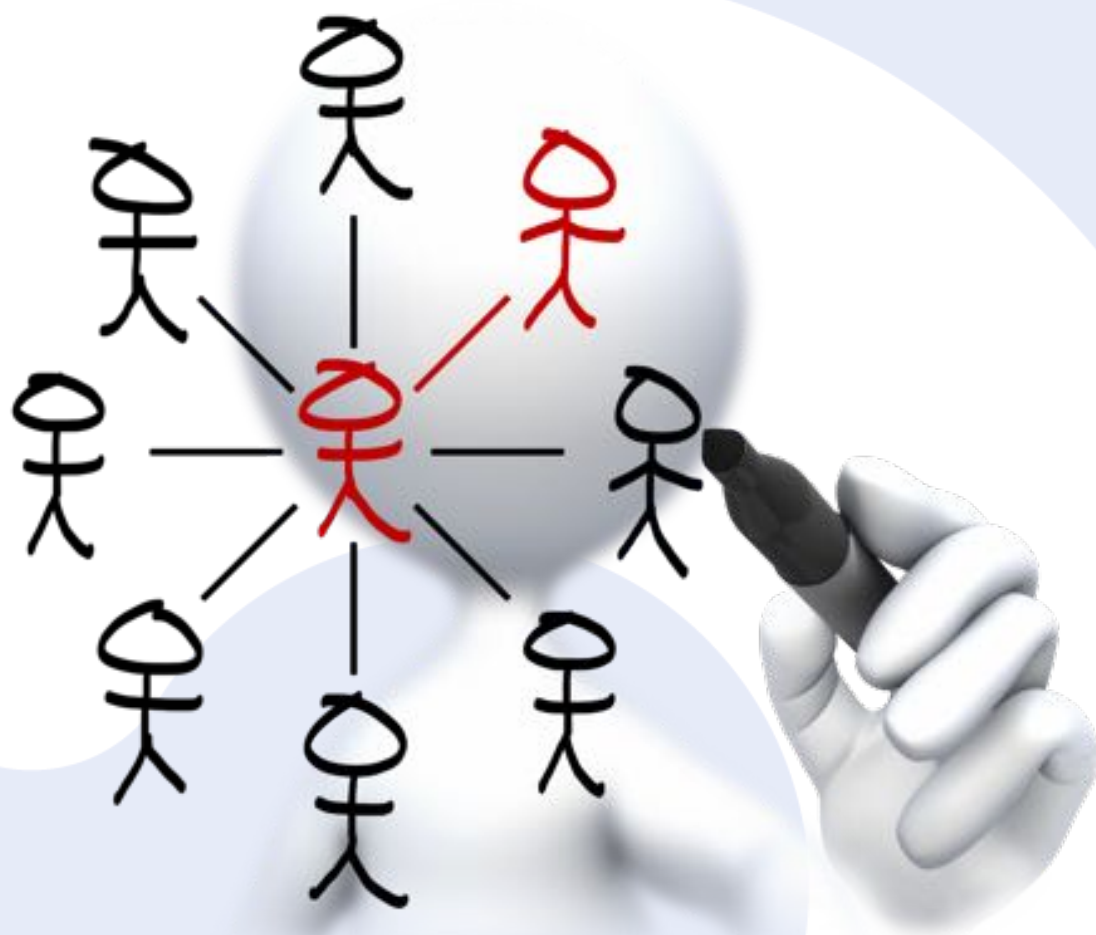
Ces acteurs locaux sont intervenus à partir de groupes thématiques animés par les intervenants du cabinet DUNAMIS Conseil. Nous remercions aussi les responsables des services municipaux et des structures associatives qui ont accueilli les urnes au service des habitants dans le cadre d'une grande consultation de la population saulçoise que nous avons bien évidemment associée à notre démarche de collecte des besoins sociaux.

Nous remercions les responsables des institutions qui nous ont permis de collecter des données démographiques, sociales et statistiques qui nous ont permis d'enrichir le diagnostic du territoire de Saulce-sur-Rhône.

Sommaire

PARTIE I - LE CADRE LÉGAL DE L'ABS ET LA MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE SUR LE TERRITOIRE	4
1. Le cadre légal de l'ABS	5
2. La méthode de collecte des données employée pour la réalisation de l'ABS	5
PARTIE II - LE POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE SAULCE-SUR-RHÔNE	6
1. La situation géographique et administrative de la commune de Saulce-sur-Rhône	7
a. Votre région	8
b. Le département de la Drôme	8
c. La zone d'emploi de Montélimar	9
d. La communauté d'agglomération "Montélimar Agglomération"	10
e. Les données démographiques de la ville de Saulce-sur-Rhône	11
f. Positionnement géographique de la ville de Saulce-sur-Rhône	12
g. La circonscription scolaire	13
2. La zone d'affluence du CMS : Centre médico-social de Loriol-sur-Drôme	14
3. L'évolution démographique de Saulce-sur-Rhône et de son EPCI	14
PARTIE III - PRÉSENTATION ET ANALYSE DE LA POPULATION	17
1. Évolution et structure de la population de la ville de Saulce-sur-Rhône	18
a. Démographie, variation de la population entre 1968 et 2019	18
b. Population par grandes tranches d'âges	18
c. Données affinées de la population par tranches d'âges (2019)	19
d. Indicateurs démographiques : évolution et/ou variation annuelle de la population de Saulce-sur-Rhône entre 1968 et 2019	20
e. Statut conjugal des habitants	21
f. Familles monoparentales en 2019 (Données CAF assemblées par Dunamis)	22
2. Paroles de saulçois, saulçoises	22
PARTIE IV - L'EMPLOI	23
1. Concentration et caractéristiques d'emploi	24
a. La concentration d'emplois sur la zone d'emploi de Montélimar.	24
b. Emploi et activité dans la zone d'emploi de Montélimar	24
2. La mobilité professionnelles et les principaux flux d'actifs occupés sur la zone d'emploi.	25
3. Les femmes actives dont les actives occupées (données pour la Ville de Saulce-sur-Rhône)	26
4. Les demandeurs d'emploi	26
5. Statut et condition d'emploi de la population active occupée de 15 ans et + de Saulce-sur-Rhône	27
6. Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus de Saulce-sur-Rhône, occupant un emploi	29
a. Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2019	29
7. Paroles de saulçois, saulçoises	30

PARTIE V - LE LOGEMENT	31
1. Le logement	32
a. Catégories et types de logements	32
b. Ancienneté des résidences principales de Saulce-sur-Rhône selon la période d'achèvement	32
c. Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale.	33
2. Paroles de saulçois, saulçoises	34
PARTIE VI - LA FORMATION ET LA QUALIFICATION	35
1. Diplômes et formations	36
a. Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2019	36
b. Le diplôme le plus élevé de la population non-scolarisée entre 2008 et 2019	36
c. Les écoles de Saulce-sur-Rhône	37
d. Diplôme le plus élevé de la population non-scolarisée de 15 ans ou plus en 2019	38
2. Paroles de saulçois, saulçoises	39
PARTIE VII - REVENUS ET PAUVRETÉ	40
1. Revenus et pauvreté des ménages	41
a. Répartition des aides financières et sociales en 2019.	41
b. Le taux de pauvreté	41
2. Allocations CAF, taux de pauvreté et principaux indicateurs	42
a. Les données de la Caisse d'allocations familiales de la Drôme pour l'année 2019	42
3. Paroles de saulçois, saulçoises	44
PARTIE VIII - LA SANTÉ DES SAULÇOIS	45
1. Le plateau santé de Saulce-sur-Rhône	46
2. La population exonérée au titre d'une ALD	46
3. Les données de la CPAM de la Drôme (2022).	47
4. Les données des CPTS* pour le territoire de Saulce-sur-Rhône	48
5. Paroles de saulçois, saulçoises	49
PARTIE IX - PARGLES DE SAULÇOIS, SAULÇOISES	50
Thème : Le handicap et l'accessibilité	51
Thème : Les déplacements et la circulation	52
Thème : L'accès à internet et aux démarches administratives	53
Thème : Les loisirs et la vie sociale	54
Thème : La précarité et le pouvoir d'achat	55
Partie X - DES PISTES DE RÉFLEXION ET LES ORIENTATIONS ISSUES DE LA CONSULTATION	56
Piste de réflexion n°1	57
Piste de réflexion n°2	58
Piste de réflexion n°3	59
Piste de réflexion n°4	60
Piste de réflexion n°5	61



PARTIE I

LE CADRE LÉGAL DE L'ABS ET LA MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE SUR LE TERRITOIRE

Le cadre méthodologique en quelques données...

L'ABS est fixée
par le décret
n°95-562
du 6 mai 1995 du
Code de l'action
sociale et des
familles

Le décret fixe
la conduite des
ABS aux CCAS
C' est une obligation
légale.

Réalisation d'un
diagnostic de
territoire

1- Le cadre légal de l'ABS :

L'analyse des besoins sociaux (ABS) est introduite principalement par le **décret no 95-562 du 6 mai 1995**. Le code de l'Action sociale et des Familles l'a codifié aux articles R. 123-1 et R. 123-2. Ce décret dispose que les Centres Communaux d'Action sociale (CCAS) sont tenus de procéder « annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relève d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées, et des personnes en difficulté ».

Le décret confie la conduite de l'analyse des besoins sociaux (ABS) aux CCAS, car ils sont par définition des lieux de débats et d'échanges.

Par ailleurs, la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale invite les CCAS à mettre en place des systèmes d'organisation et de partage de l'information avec et entre les partenaires. Le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des centres communaux et intercommunaux d'action sociale vient redéfinir l'ABS. Celle-ci donne lieu à un rapport effectué au cours de l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux.

Sur la base de ce rapport, des analyses complémentaires peuvent être présentées au conseil d'administration du centre d'action sociale lors du débat d'orientation budgétaire, ou à défaut lors du vote du budget. Cette analyse est fondée sur un diagnostic socio-démographique partagé avec l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social.

2- La méthode de collecte des données employée pour la réalisation de l'ABS :

Le CCAS a externalisé la réalisation de la mission d'ABS auprès du cabinet DUNAMIS Conseil suite à une consultation opérée sur la base d'un cahier des charges définissant les principales attentes du commanditaire.

La méthode de collecte des données définie par le cabinet DUNAMIS consiste à :

- Rencontrer les forces vives et les acteurs locaux lors de réunions d'échanges collectives autour de thématiques principales définies.
- Réaliser un questionnaire dédié à tous les habitants âgés de plus de 18 ans et à raison d'un questionnaire par foyer.
- Entretenir des échanges téléphoniques et par mails réguliers avec les responsables du CCAS

Il est à noter que le cabinet DUNAMIS réalisera la mission d'ABS en toute neutralité et dans la plus grande des transparences.



Ci-dessus, les affiches des 2 campagnes de consultation des saulçois en 2022 et 2023. Ces affiches et la communication autour de l'ABS ont été réalisées par les services de la Ville de Saulce-sur-Rhône.



PARTIE II

LE POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE SAULCE-SUR-RHÔNE

En quelques chiffres...

Saulce-sur-Rhône est la 4^e ville de son EPCI, 54^e ville de la Drôme, 821^e ville d'Auvergne-Rhône-Alpes

La zone d'emploi de Montélimar regroupe 1,3% de la population de la région

Montélimar agglomération compte 27 communes pour 67 520 habitants soit, 13,1% de la population de la Drôme

Saulce-sur-Rhône relève des compétences du CMS de Loriol-sur-Drôme

La ville de Saulce-sur-Rhône est une des 6 composantes du canton de Montélimar - 1.

1- La situation géographique et administrative de la commune de Saulce-sur-Rhône

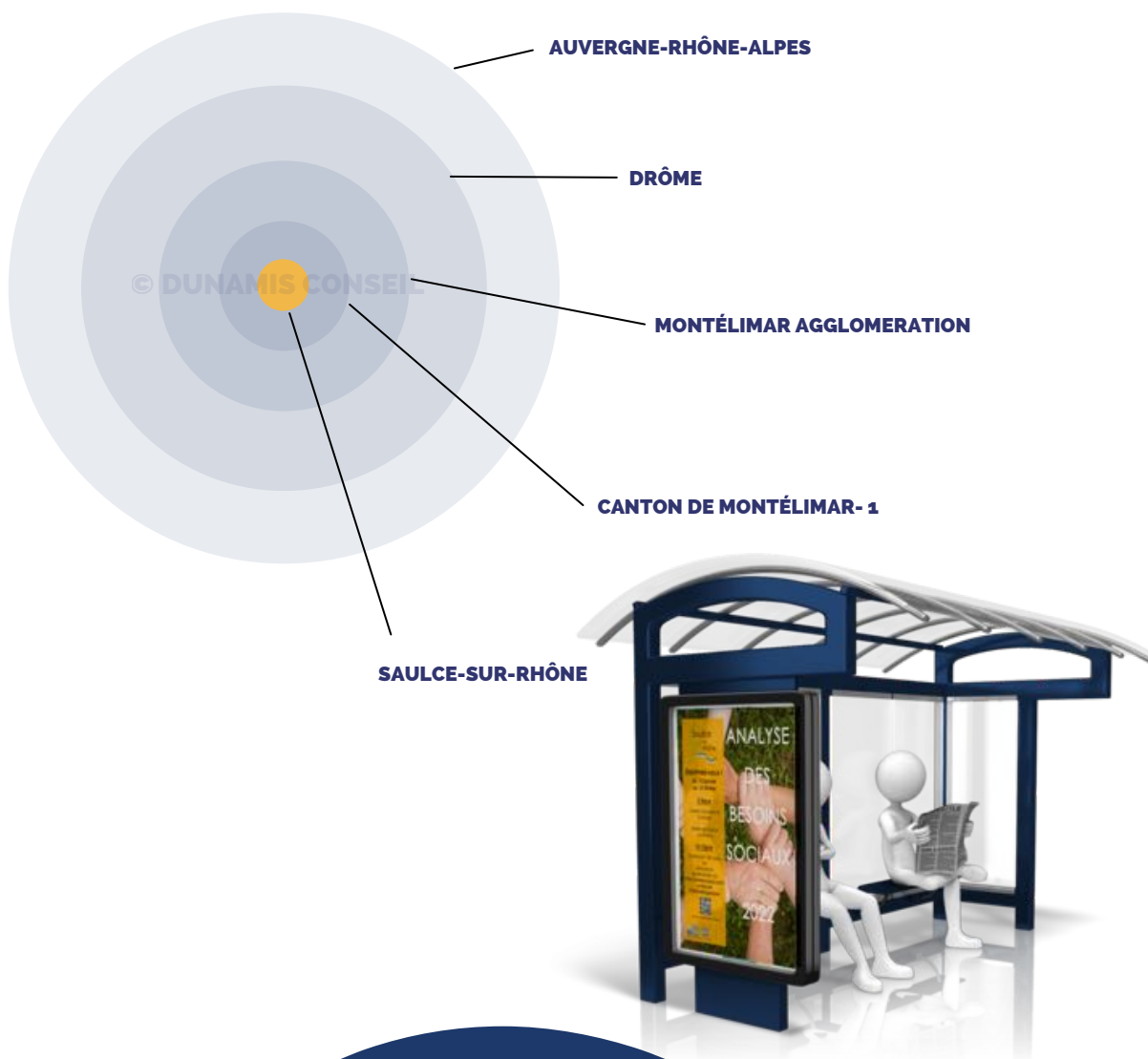
La commune de Saulce-sur-Rhône se situe dans le sud-est de la France et plus particulièrement dans le département de la Drôme. Elle fait partie de Montélimar agglomération.

Saulce-sur-Rhône a pour code postal le 26 270 et pour code alphanumérique (INSEE) le 26 337. Ce code officiel de rattachement géographique nous rappelle que la ville de Saulce-sur-Rhône est implantée dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (code 84) dont le chef-lieu est la ville de Lyon.

La ville de Saulce-sur-Rhône est rattachée au canton de Montélimar - 1 dont elle est une des 6 composantes.

La communauté d'agglomération de Montélimar Agglomération est née le 1er janvier 2014 avec la fusion de la communauté d'agglomération Montélimar-Sésame, de la communauté de communes du pays de Marsanne et du rattachement de la commune de Manas.

"Montélimar agglomération" compte parmi les 25 communautés d'agglomération et des 165 intercommunalités de la région Auvergne-Rhône-Alpes. En 2019, Montélimar agglomération comptait 67 520 habitants soit + 7,68% d'habitants par rapport à sa population de 2013.



EN SYNTHÈSE

La ville de Saulce-sur-Rhône compte parmi les 27 communes qui composent l'agglomération de Montélimar.

Saulce-sur-Rhône est la **7^e** ville la plus étendue de la CA avec **18,43 km²** et sa population la place au **4^e** rang des villes les plus peuplées de Montélimar agglomération avec **1 844 habitants**.

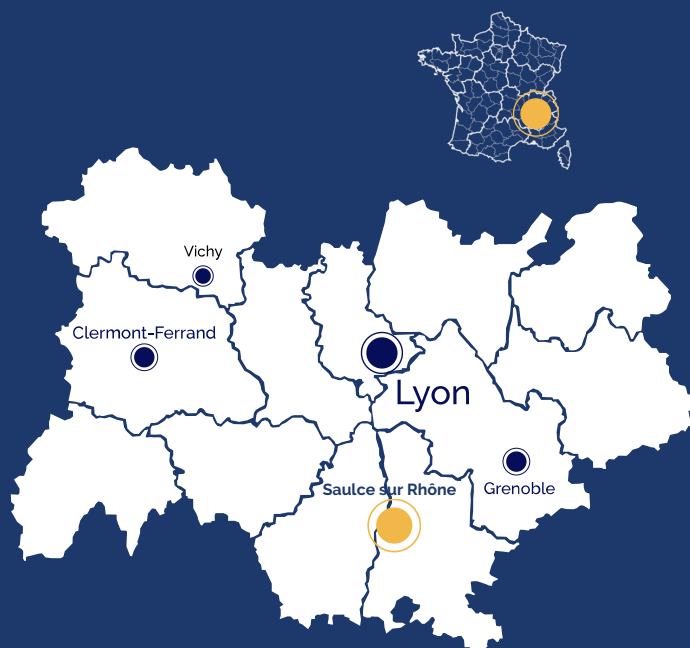
a. Votre région

La région Auvergne-Rhône-Alpes, est une des 12 nouvelles régions promulguées par la loi du 16 janvier 2015, n°2015-29, "relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral". Ainsi, l'ancienne région Rhône-Alpes qui comportait 8 départements, dont la Drôme, a intégré la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, avec les anciennes régions d'Auvergne.

Ce nouveau territoire s'étend sur près de 69 711 km² et accueille environ **8 042 936 habitants** en 2019, soit près de **12% de la population nationale**.

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 5 aires urbaines de plus de 100 000 habitants autour des villes de Saint-Étienne, Grenoble, Villeurbanne, Clermont-Ferrand et Annecy. Elle compte aussi une collectivité à statut particulier : Lyon qui dénombre plus de 500 000 habitants, son statut particulier confère à la fois les attributions d'une métropole et d'un département.

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte en 2019, 102 communes de plus de 10 000 habitants. **La ville de Saulce-sur-Rhône** est la **821e** localité la plus peuplée d'Auvergne-Rhône-Alpes.



12 départements
242 cantons



4 029 communes
81 % de communes
de moins de 2000 habitants



138 Communautés de communes,
25 Communautés d'agglomération
3 Métropoles,
1 collectivité à statut particulier



b. Le département de la Drôme

Le département de la Drôme est situé au sud de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'ancienne région Rhône-Alpes. Il compte environ **516 762 habitants**, ce qui représente environ **6,4% de la population de la région Auvergne-Rhône-Alpes**.

Historiquement, le département de la Drôme a été créé suite à la Révolution française, le 5 mars 1790 en application de la loi du 22 décembre 1789, à partir d'une partie de la province du Dauphiné à laquelle il appartenait avec l'Isère et les Hautes-Alpes, et de parties issues de Provence et du Comtat venaissin.

La CA de Montélimar agglomération représente 5,8% du territoire de la Drôme et regroupe 3 quartiers classés au titre de la politique de la ville. Au niveau du département cet EPCI y représente près de **13,1 %** de la population avec 67 5200 habitants.

Le département est découpé en 19 cantons, parmi lesquels nous trouvons celui de Montélimar auquel est rattachée la commune de Saulce-sur-Rhône.

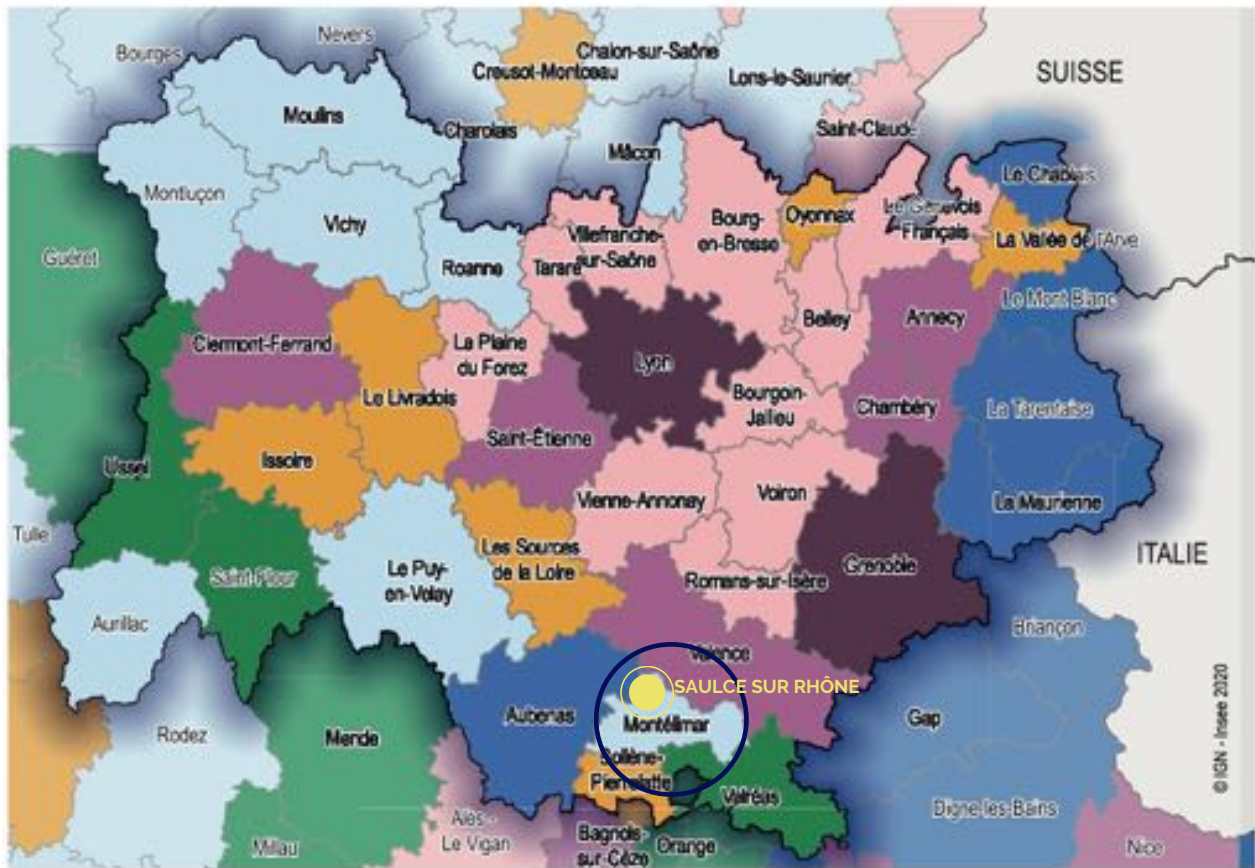
c. La zone d'emploi de Montélimar

La région Auvergne-Rhône-Alpes comporte à ce jour **39 zones d'emploi**.

La ville de Saulce-sur-Rhône est positionnée dans **la zone d'emploi de Montélimar**. Code d'emploi n°8422 (INSEE). L'insee a catégorisé cette zone d'emploi comme étant une zone avec un emploi dynamique, moyennement spécialisée et ayant une économie diversifiée.

- **65 communes pour 103 288 habitants** (données 2019).
- **Taux d'activité : 74,8%**
- **Taux d'emploi : 63,9%** pour **39 695 actifs ayant un emploi**
- **Part des femmes parmi les actifs : 48,48%** (48,53% en Auvergne-Rhône-Alpes).
- **21,3%** des catégories socio-professionnelles sont représentées par les **cadres et les professions intermédiaires**.
- **Taux de chômage : 14,5%** (en sens du recensement). Il est de **29,7%** chez les **15-24 ans**.

Typologie des zones d'emploi selon leur spécialisation économique



Orientation économique des zones d'emploi

- | | |
|---|-----------------------------------|
| ■ Grandes agglomérations à forte concentration de fonctions métropolitaines | ■ Spécialisées dans l'agriculture |
| ■ Autres grandes agglomérations et dotées de gros employeurs | ■ Économie diversifiée |
| ■ Résidentielles | ■ À forte orientation touristique |
| ■ Spécialisées dans l'industrie | |

Source: INSEE, Recensement de la population 2016, clap 2015

La zone d'emploi de Montélimar fait apparaître **un taux d'emploi de 63,9%**. Ainsi, près de 64 actifs sur 100 occupent un emploi. Cette donnée est ainsi légèrement inférieure à celle du département qui comptait en 2019, 65,0% d'actifs occupés sur 100.

Cette réalité peut traduire de fortes disparités d'emploi sur une même zone. Elle peut aussi être étroitement liée à une incompatibilité entre les profils des demandeurs d'emploi et les offres.

Cette seconde hypothèse permettrait d'expliquer que le taux de chômage est plus important chez les 15-24 ans (**29,7%**) que chez les 25-54 ans (13,0%) ou les 55-64 ans (12,3%).

Enfin, la carte ici présentée laisse apparaître que la commune de Saulce-sur-Rhône est située sur une zone d'emploi à **l'économie diversifiée**.




d. La communauté d'agglomération "Montélimar Agglomération"

L'EPCI de Montélimar agglomération est situé dans la partie sud du département de la Drôme (26). Cet EPCI est composé de **27 communes** positionnées sur une superficie totale de 381,2 km².

La ville de Saulce-sur-Rhône est située au Nord de la communauté d'agglomération de Montélimar.

"Montélimar agglomération" regroupait 67 520 habitants en 2019.



-  **27 communes**
-  **67 520 habitants**
-  **13,1 % des habitants du département**

Montélimar est la ville la plus peuplée de son EPCI avec 39 818 habitants en 2019 et ce territoire représente 59 % des habitants de la CA qui porte son nom. Suivent les villes de Châteauneuf-du-Rhône et Montboucher-sur-Jabron qui comptent environ 2500 habitants. Montélimar agglomération compte 14 villes de moins de 1000 habitants.

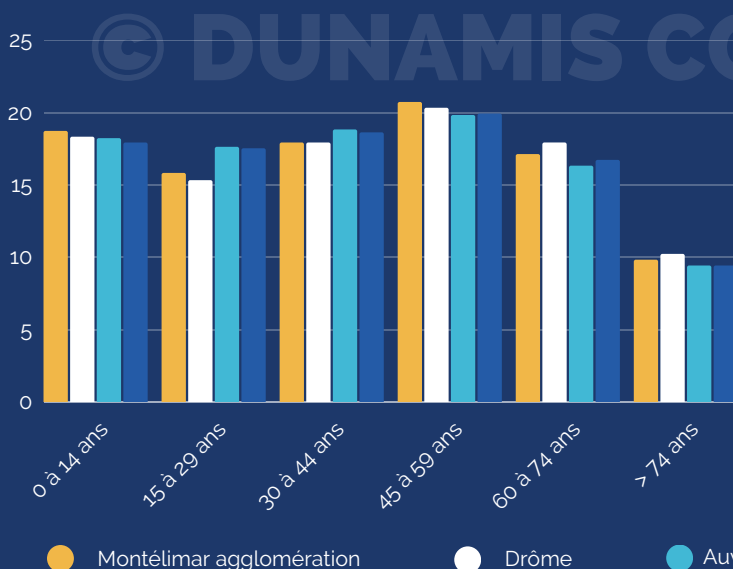
La CA de Montélimar regroupe une population ayant une typologie assez proche de celle que l'on retrouve à l'échelon national (France) et des autres échelons de territoire étudiés. La population y est sensiblement plus jeune avec **+0,5% d'habitants ayant entre 0 et 14 ans** en comparaison avec la région et **-0,4% d'habitants de plus de 74 ans**.

Avec ses 67 520 habitants recensés en 2019, la CA atteint son pic de population. En effet, depuis 1968, la population ne cesse de croître. Entre 1968 et 2019, la population a progressé de **+ 69,6%**. Cette augmentation est à mettre à l'actif d'un solde naturel et d'un solde apparent toujours positif.

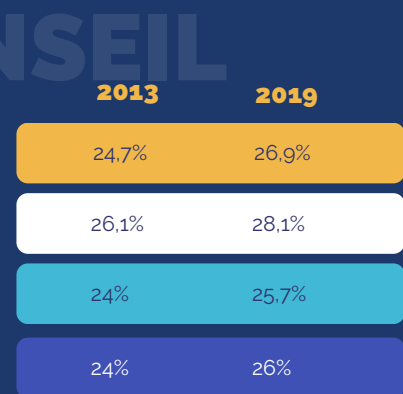
Le taux de natalité a baissé de 4,8% depuis 1975 et se fixe à 11,7% depuis 2013.

Le taux de mortalité était en baisse entre 1975 et 2013. Il était en 2019 à 8,5%, soit une augmentation de **+0,5%** depuis 2013.

Populations par tranches d'âge (2019)



Part des plus de 60 ans dans la population



e. Les données démographiques de la ville de Saulce-sur-Rhône

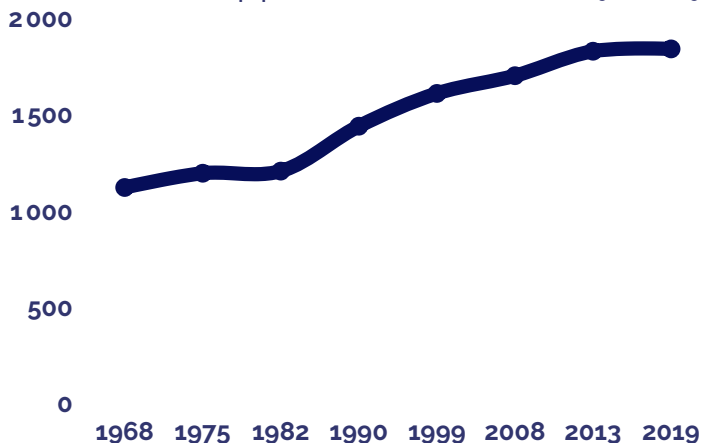
	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population Saulce-sur-Rhône	1 125	1 199	1 210	1 443	1 613	1 705	1 832	1 844
Densité moyenne	61,0	65,1	65,7	78,3	87,5	92,5	99,4	100,1
Densité CA	104,4	109,9	119,6	128,4	137,3	155,3	164,5	177,1

La ville de Saulce-sur-Rhône a connu au cours des 50 dernières années une croissance de population significative passant de **1 125** habitants en 1968 à **1 844** habitants. Ainsi, entre 1968 et 2019, la population a **augmenté de 64%**.

Comme nous pouvons l'observer sur le graphique ci-contre, la population n'a cessé de croître depuis 1968. La ville de Saulce-sur-Rhône a ainsi gagné **719 habitants**.

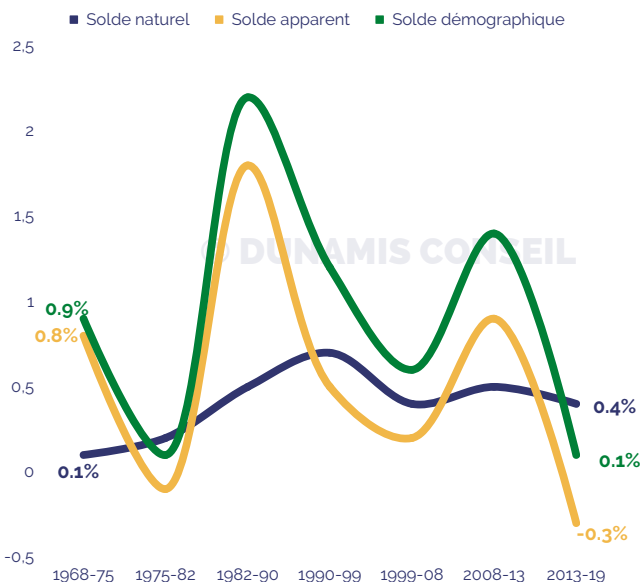
Cette augmentation de l'effectif de la population a donc eu un impact sur sa densité de population qui est passée de 61,0 à 100,1 habitants par km2. Cette donnée reste cependant 1,7 fois moins élevée en comparaison à la densité de la CA du Montélimar.

Évolution de la population de Saulce-sur-Rhône entre 1968 et 2019



La ville de Saulce-sur-Rhône représente **4,8 %** du territoire de Montélimar Agglomération.

La population de Saulce-sur-Rhône représente **2,7 %** de la population de la Montélimar Agglomération.



Le graphique ci-contre, renseigne l'évolution du solde naturel (écarts entre les naissances et les décès). Nous y trouvons aussi , le solde apparent aussi appelé solde migratoire (écarts entre les arrivées et les départs sur le territoire) . Enfin , une troisième courbe appelée: solde démographique, n'est autre que le résultat du croisement des deux précédentes courbes.

On y observe ainsi que les migrations (représentées en jaune) sont la principale cause d'évolution du solde démographique (représenté en vert). En effet, la chute du solde apparent a entraîné celle du solde démographique en 2013, passant de 1,4% à un taux de 0,1%.

Parallèlement, nous observons deux phases d'évolution du solde naturel : une hausse entre 1975 et 1999 avec 0,7% suivie d'une baisse pour atteindre 0,4% en 2019.

EN SYNTHÈSE

La population de Saulce-sur-Rhône est en croissance depuis la fin des années 60, Sur cette période, la population a progressé de **+64%** de population .

Cette évolution est à mettre principalement à l'actif du solde migratoire, qui malgré une évolution en dents de scie, est toujours resté positif.

Sur l'ensemble de la période, le taux de natalité est en hausse est constamment positif.

f. Les positionnement géographique de la ville de Saulce-sur-Rhône

La ville de Saulce-sur-Rhône est implantée dans le sud-est de la France. Elle se situe dans le département de la Drôme au cœur de l'ancienne région Rhône-Alpes devenue Auvergne-Rhône-Alpes.

La ville de Saulce-sur-Rhône est **rattachée administrativement à l'arrondissement de Nyons et au canton de Montélimar - 1 qui est composé de 6 autres communes**. Elle est une des 27 composantes de la CA de Montélimar agglomération et la 4^e ville la plus peuplée de son EPCI.

Le code postal de la ville de Saulce-sur-Rhône est le 26 270 et son code Insee est le 26 337. Les habitants de Saulce-sur-Rhône se nomment : saulçois et saulçoises.

L'altitude moyenne de Saulce-sur-Rhône est de 110 mètres environ. Sa superficie est de 18.43 km². Sa latitude est de 44.704 degrés Nord et sa longitude de 4.799 degrés est.



Saulce-sur-Rhône



D'après les données géographiques CORINE Land Cover (CLC), inventaire biophysique de l'occupation des terres et de son évolution au niveau européen (39 pays), et du Service de la donnée et des études statistiques du ministère chargé de l'écologie auquel s'est ajouté l'Institut national de l'information géographique et forestière, en 2018, les proportions des différentes zones du territoire sont les suivantes :

- Zones agricoles hétérogènes : 1061ha, soit **58%**.
- Eaux continentales : 259ha, soit **14%**.
- Forêts : 226ha, soit **12%**.
- Cultures permanentes : 199ha, soit **11%**.
- Zones urbanisées : 82ha, soit **4%**.
- Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication : 63ha, soit **3%**.

g. La circonscription scolaire

L'école maternelle et l'école primaire de Saulce-sur-Rhône font partie de la **Circonscription d'inspection du 1er degré de Montélimar** située au 1 avenue Saint-Martin à Montélimar.

La ville de Saulce-sur-Rhône compte sur son territoire : **1 école maternelle** et **1 école primaire**. Pour l'année scolaire 2021-22 les effectifs de ces établissements sont les suivants :

Maternelle Jacques Prévert (64 élèves) / primaire Saulce sur Rhône (114 élèves)

Les effectifs des écoles enregistrent une hausse cumulée de **+20,3% entre les années scolaires 2011-2012 et 2021-22**.

En nombre de classes, l'école maternelle compte 3 classes contre 5 classes pour l'école primaire .

Les 2 écoles font partie d'un PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) dont l'établissement de tête de réseau est le collège Olivier de Serres situé sur la localité de Cléon d'Andran, soit à environ 23 km de Saulce-sur-Rhône.

2- La zone d'affluence du CMS : Centre médico-social de Loriol-sur-Drôme

Au niveau de la Drôme, on compte **25** points d'accueil des Centres Médico Sociaux.

En 2018, **46 779 ménages reçus** dans les centres médico-sociaux (y compris les demandes ponctuelles)

Nombre de ménages suivis ou accompagnés selon les types de difficultés rencontrées :

- 6 452 suivis budgétaires et financiers
- 2 854 suivis logement
- 4 232 suivis enfance
- 5 279 suivis insertion
- 1 963 suivis autonomie
- 1 336 suivis santé

(Source Conseil départemental de la Drôme 2018)

Territoires d'intervention des "centres médico-sociaux" du département de la Drôme.



D'après les plans d'action du conseil départemental de la Drôme 2019-2024 :

Les Drômois et les partenaires ont une méconnaissance de l'offre de services des CMS (centre médico-social), ceci entraîne : pour les Drômois, l'absence de sollicitation des CMS ou une sollicitation une fois que la situation des personnes s'est fortement dégradée, pour les partenaires, l'absence d'orientation ou de mauvaises orientations.

Le projet est de faire connaître et promouvoir l'offre de service des CMS dans les domaines social et PMI pour que :

- 1- les Drômois rencontrant des difficultés sociales interpellent le CMS dès l'apparition de ces difficultés.
- 2- les usagers potentiels de la PMI aient connaissance des prestations qu'elle délivre pour pouvoir la solliciter.

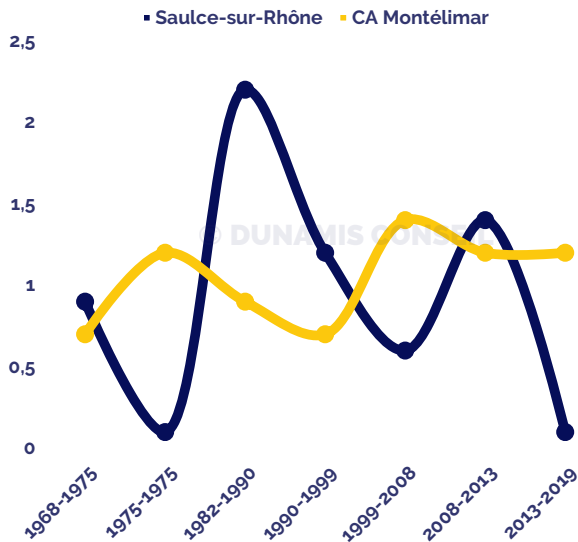
La commune de Saulce-sur-Rhône est rattachée au CMS de Loriol-sur-Drôme, soit à environ 6,6km. Le CMS est situé rue Etienne Martin et ses horaires d'ouverture sont les suivants :

- lundi : 9h à 12h et de 14h à 17h
- mardi : 14h à 17h
- mercredi : 9h à 12h et de 14h à 17h
- jeudi : 9h à 12h et de 14h à 17h
- vendredi : 9h à 12h et de 14h à 17h

3- L'évolution démographique de Saulce-sur-Rhône et de son EPCI

Évolution de la population de Saulce-sur-Rhône et plus globalement, du territoire de Montélimar agglomération entre 1968 et 2019.

Variations des populations de Saulce-sur-Rhône et de Montélimar agglomération depuis 1968



Nous constatons que la plus importante fluctuation de population enregistrée à ce jour à Saulce sur Rhône remonte aux années 1982-90 avec une progression de la population + **16,15 %**.

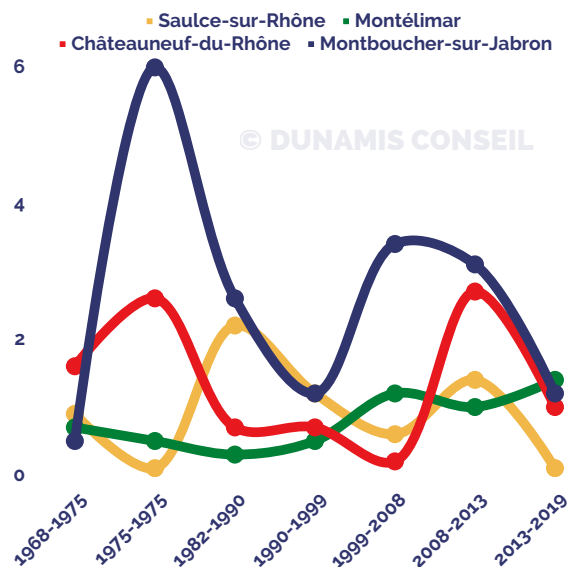
Cette poussée est à mettre à l'actif d'une très forte progression du solde apparent (+ **1,8 %**) pour atteindre son niveau historique sur la commune de Saulce sur Rhône.

Cette période couvrant les années 1980 a aussi battu le record des constructions neuves sur la localité. Afin d'accueillir l'afflux de nouveaux habitants, les saulçois ont construit ou fait construire : 35% des maisons et 32 % des appartements que compte à ce jour la commune.

Le graphique ici présenté laisse apparaître des évolutions démographiques similaires sur les 4 villes de notre comparatif. Les pics démographiques sont certes plus marqués sur les territoires de Montboucher-sur-Jabron que sur celui de la ville centre de Montélimar.

Nous pouvons remarquer que les courbes des 3 autres communes demeurent entre 2013 et 2019 à des scores plus élevés et convergents que le taux enregistré sur la localité de Saulce-sur-Rhône.

Évolution de la population de Saulce-sur-Rhône et de 4 principales villes de la CA de Montélimar agglomération entre 1968 et 2019



EN SYNTHÈSE

La Ville de Saulce-sur-Rhône a connu une importante évolution démographique entre 1968 et 2019, soit une évolution de **+64%** (+ 719 habitants).

Le pic de population a été atteint en 2019 avec 1 844 habitants.

Population	Saulce-sur-Rhône	Montélimar Agglomération	France
Population en 2019	1 844	67 520	66 988 403
Densité en 2019	100,1	177,1	105,9
Superficie (en km2) en 2019	18,43	381,2	633 109
Variation annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2019	+0,1 %	+1,2 %	+0,4 %
dont variation due au solde naturel	0,4	0,3	0,3
dont variation due au solde apparent des entrées/sorties	-0,3	0,9	0,1
Nombre de ménages en 2019	786	30 787	29 959 295
Naissances domiciliées en 2021	28	734	740 860
Décès domiciliés en 2021	11	628	659 882

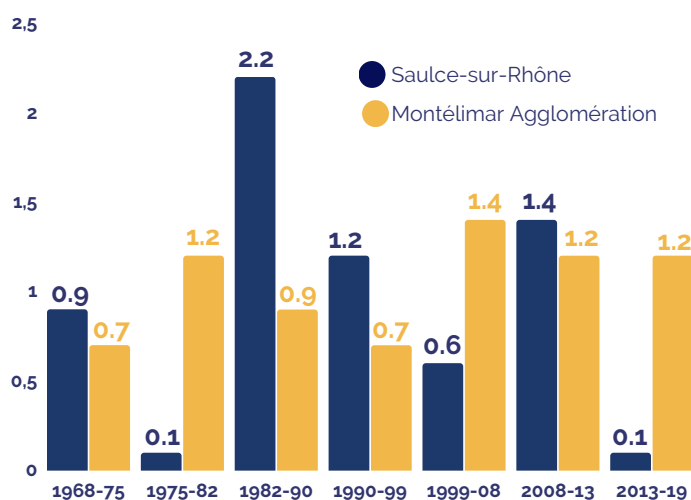
La variation annuelle moyenne de la population de Saulce-sur-Rhône est relativement irrégulière, mais constamment positive. En effet, depuis 1968, la ville a gagné des habitants, malgré des flux positifs et négatifs alternés et réguliers.

En comparaison avec la communauté d'agglomération, les variations de population sont plus irrégulières puisque celles de la communauté d'agglomération sont situées autour d'un **seuil de 1**, tandis que l'on observe une dispersion entre 0,1 et 2,2 pour Saulce-sur-Rhône.

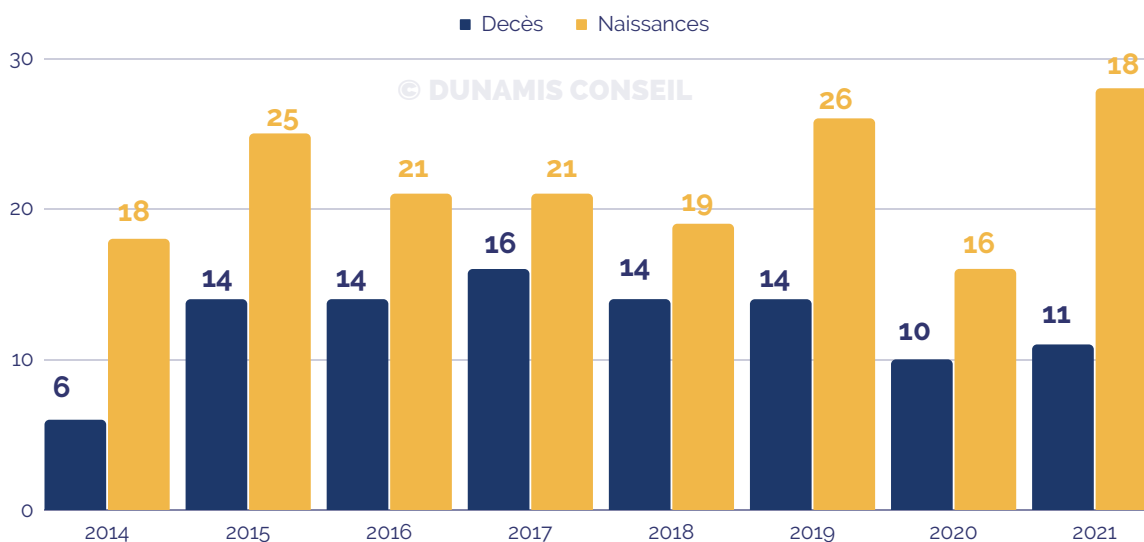
Concernant les naissances et les décès, on constate un nombre de naissances bien plus élevé que le nombre de décès sur l'ensemble de la période.

En données brutes, la ville de Saulce sur Rhône comptabilisait environ, entre 1968 et 1975, 152 naissances pour 138 décès. Soit approximativement 22 naissances par an pour 19 décès sur 7 ans. Pour la période allant de 2013 à 2018, nous estimons le nombre de naissances à 212 pour 126 décès. Soit environ **35 naissances par an** pour 21 décès sur 6 ans.

Évolution des populations de Saulce-sur-Rhône et du Montélimar Agglomération depuis 1968



Comparaison entre les naissances et les décès à Saulce-sur-Rhône entre 2014 et 2021



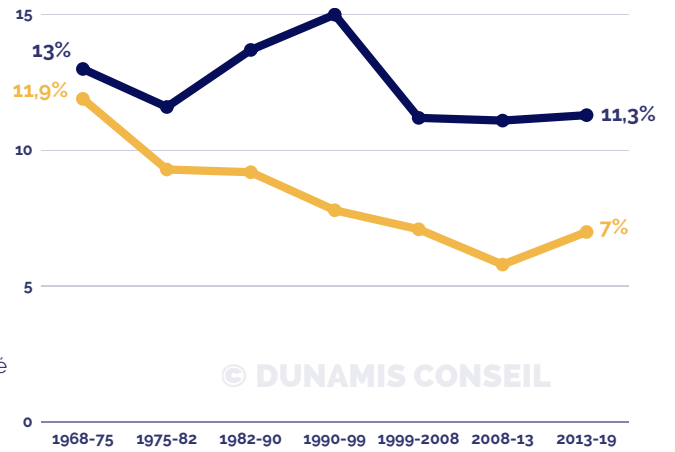
Évolutions des taux de natalité et de mortalité entre 1968 et 2019

À partir de ce graphique, nous constatons que l'écart entre le taux de natalité (en bleu) et le taux de mortalité (en jaune) n'a cessé de s'accroître entre 1968 et 2019.

En effet, le taux de natalité a toujours été supérieur au taux de mortalité, l'écart était cependant de **1,1%** entre 1968 et 1975, contre **4,3%** en 2019.

Sur l'ensemble de la période, le taux de mortalité a baissé de **-4,9%** et le taux de natalité de **-1,7%**.

- Taux de mortalité
- Taux de natalité



© DUNAMIS CONSEIL



En 2019 la ville a atteint son "pic de population" Elle comptait 1 844 habitants.



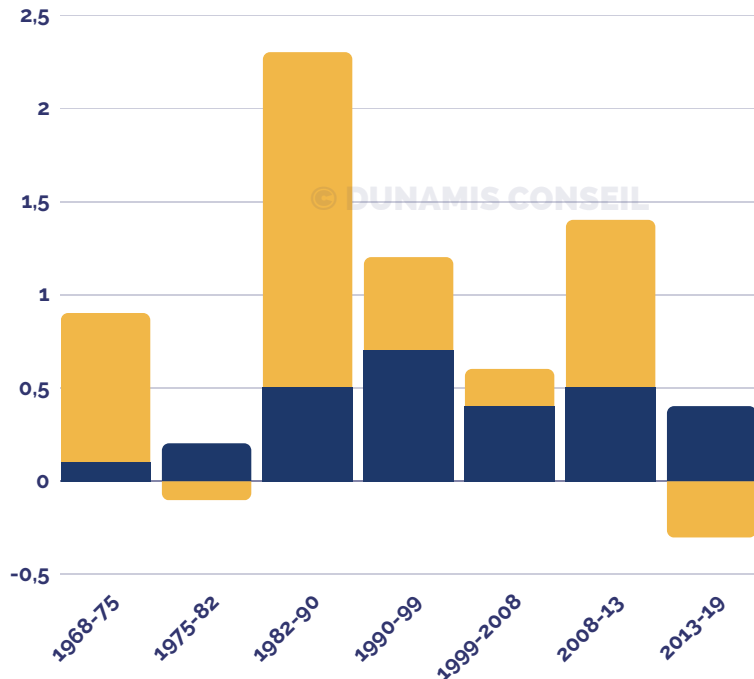
Une augmentation de la population de **+64%** depuis 1968.



Une évolution démographique principalement liée aux migrations et à un solde naturel en augmentation.



- Solde naturel
- Solde apparent



L'analyse du solde naturel de la Ville de Saulce-sur-Rhône fait apparaître que cet indicateur démographique a évolué positivement sur la période allant de 1968 à 1999. A cette période succède une décroissance du solde naturel qui approche 0,4% entre 2013 et 2019.

Concernant l'évolution du solde apparent, ou migratoire, on peut observer une évolution en dents de scie qui s'opère principalement dans le positif ; cependant entre 2013 et 2019, il passe dans le négatif avec un solde de -0,3%.

En somme, la ville de Saulce-sur-Rhône a connu une augmentation démographique significative depuis 1968, du fait des deux soldes: naturel et apparent le plus souvent positifs, avec une augmentation particulière dans les années 1980.

Malgré un solde apparent négatif entre 2013 et 2019, la ville a atteint son pic de population en 2019.



PARTIE III

PRÉSENTATION ET ANALYSE DE LA POPULATION

En quelques chiffres...

Saulce-sur-Rhône
comptait en 2019
1 844 habitants
dont 26,2%
de - de 20 ans

Les femmes
représentent
54,1% de la
population en âge
de travailler et
64,1% occupent
un emploi

Les + de 65 ans
représentent
19,3% de la
population.

1- Évolution et structure de la population de la ville de Saulce-sur-Rhône :

La population municipale comprend :

- **Les personnes ayant leur résidence habituelle** sur le territoire de la commune. Elle inclut les personnes sans abri ou résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune.
- **La population « comptée à part »** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune, mais qui gardent un lien de résidence avec la commune. Elle comprend, par exemple, les élèves ou étudiants majeurs qui logent pour leurs études dans une autre commune, mais **dont la résidence familiale est située sur le territoire de la commune** ou les personnes résidant dans une maison de retraite située dans une autre commune, mais qui **ont conservé une résidence familiale sur le territoire de la commune**.

Il est important de dénombrer « à part » de telles situations, d'abord pour clarifier quelle est véritablement la commune de résidence, mais aussi pour ne pas produire des doubles comptes entre deux communes quand on additionne leur population.

a. Démographie, variation de la population entre 1968 et 2019

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population Saulce-sur-Rhône	1 125	1 199	1 210	1 443	1 613	1 705	1 832	1 844
Densité moyenne	61,0	65,1	65,7	78,3	87,5	92,5	99,4	100,1

b. Population par grandes tranches d'âges :

Comparaison entre les données locales (Saulce-sur-Rhône), les données départementales (Drôme), les données de la région Auvergne-Rhône-Alpes et les données nationales (France).

	2013	%	% dép.	% rég.	% France	2019	%	% dép.	% rég.	% France
0 à 14 ans	368	20,1	18,8	18,6	18,5	339	18,4	18,3	18,2	17,9
15 à 29 ans	301	16,4	16,0	18,0	18,0	299	16,2	15,3	17,6	17,5
30 à 44 ans	321	17,5	18,7	19,6	19,5	302	16,4	17,9	18,8	18,6
45 à 59 ans	422	23,0	20,4	19,7	20,0	426	23,1	20,3	19,8	19,9
60 à 74 ans	272	14,9	16,4	14,9	14,9	324	17,6	17,9	16,3	16,6
75 ans ou plus	148	8,1	9,7	9,1	9,1	153	8,3	10,2	9,4	9,4
Saulce-sur-Rhône	1 832					1 844				

EN SYNTHÈSE

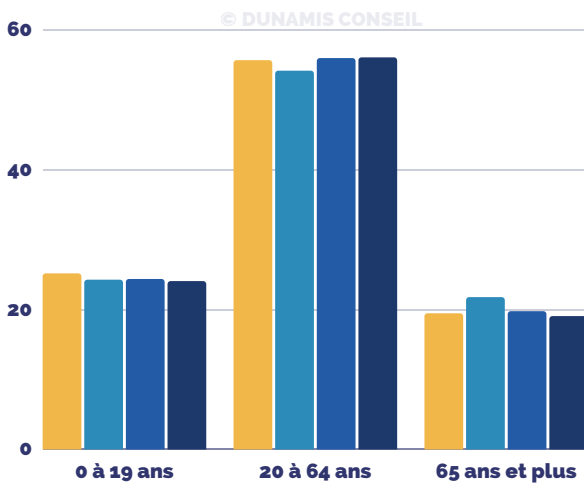
Entre 2013 et 2019, la structure de la population a sensiblement évolué. La part des moins de 15 ans a baissé de **-1,7%** tandis que celle des 60 à 74 ans a augmenté de **2,7%**.

En comparaison avec le département, nous n'observons pas de grands écarts, les principales disparités s'observent chez les 45-59 ans : **+2,8%**, les 30-40 ans : **-1,5%** et les plus de 75 ans : **-2,2%**

c. Données affinées de la population par tranches d'âges (2019) :

Comparaison entre les données locales (Saulce-sur-Rhône), les données départementales (Drôme), les données de la région Auvergne-Rhône-Alpes et les données nationales (France).

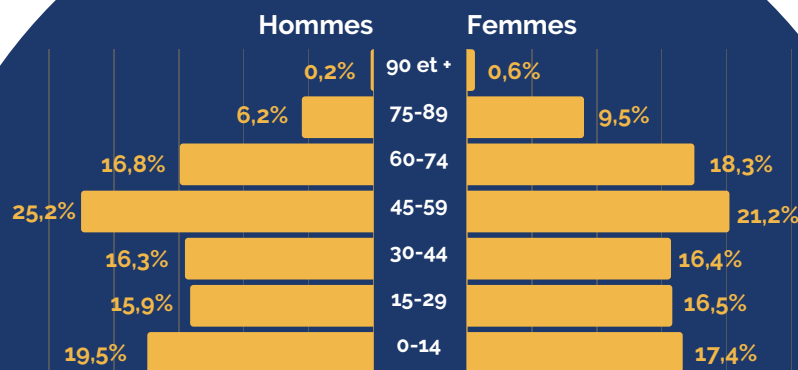
	Hommes	%	% dép.	% rég.	% France	Femmes	%	% dép.	% rég.	% France
0 à 14 ans	174	19,5	19,4	19,1	18,9	166	17,4	17,4	17,3	17,0
15 à 29 ans	141	15,9	16,2	18,3	18,3	158	16,5	14,5	16,9	16,8
30 à 44 ans	145	16,3	18,1	19,1	18,9	157	16,4	17,9	18,5	18,4
45 à 59 ans	225	25,2	20,5	20,1	20,2	202	21,2	20,1	19,5	19,7
60 à 74 ans	149	16,8	17,5	15,8	16,2	175	18,3	18,3	16,7	17,0
75 à 89 ans	55	6,2	7,6	6,8	6,8	90	9,5	10,1	9,4	9,4
90 ans et plus	2	0,2	0,8	0,7	0,7	6	0,6	1,9	1,8	1,8
Saulce-sur-Rhône	892					952				



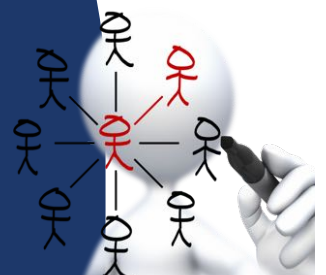
Comparaison entre les données locales (Saulce-sur-Rhône), les données départementales (Drôme), les données de la région Auvergne-Rhône-Alpes et les données nationales (France).

- Saulce-sur-Rhône
- Drôme
- Auvergne-Rhône-Alpes
- France métropolitaine

LA PYRAMIDE DES ÂGES EN 2019



© DUNAMIS CONSEIL



d. Indicateurs démographiques : évolution et/ou variation annuelle de la population de Saulce-sur-Rhône entre 1968 et 2019.

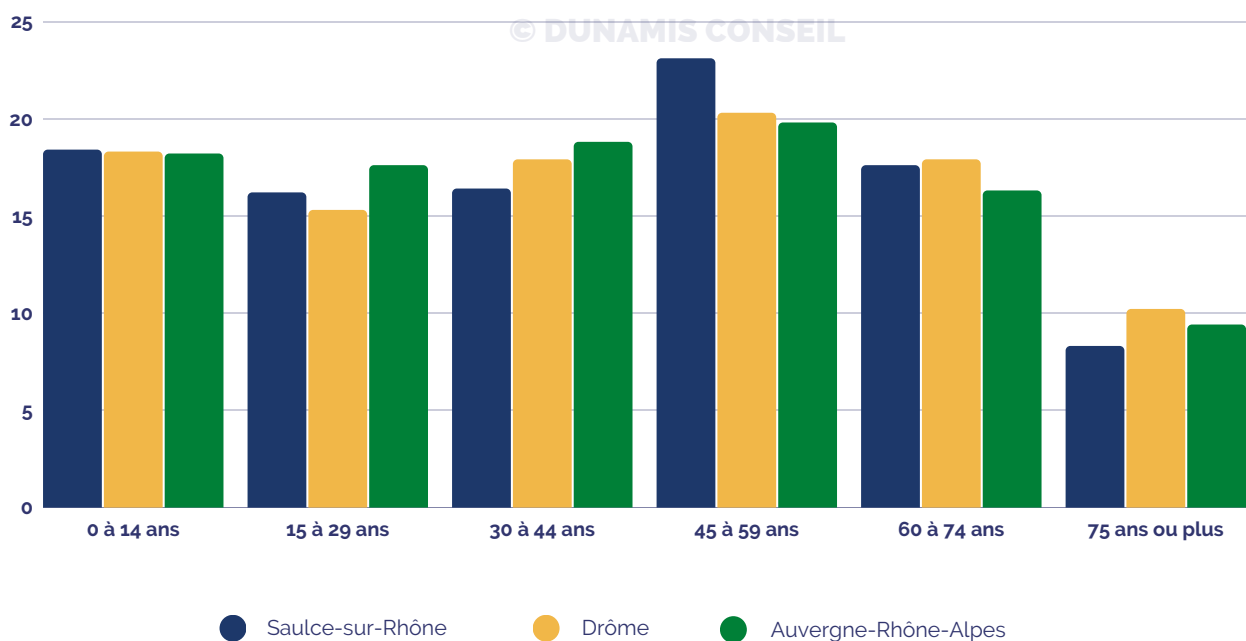
Les évolutions (variations) de la population suivent deux indicateurs qui sont d'une part le solde naturel (naissances – décès) et d'autre part le solde apparent qui est défini par les flux migratoires, soit la différence entre les départs et les arrivées d'habitants.

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013	2013 à 2019
Population en fin de période	1 199	1 210	1 443	1 613	1 705	1 832	1 844
Variation annuelle moyenne de la pop. en %	0,9	0,1	2,2	1,2	0,6	1,4	0,1
Taux de natalité (%)	13,0	11,6	13,7	15,0	11,2	11,1	11,3
Taux de mortalité (%)	11,9	9,3	9,2	7,8	7,1	5,8	7,0
Variation due au solde naturel (en %)	0,1	0,2	0,5	0,7	0,4	0,5	0,4
Variation due au solde apparent (en %)	0,8	-0,1	1,8	0,5	0,2	0,9	-0,3

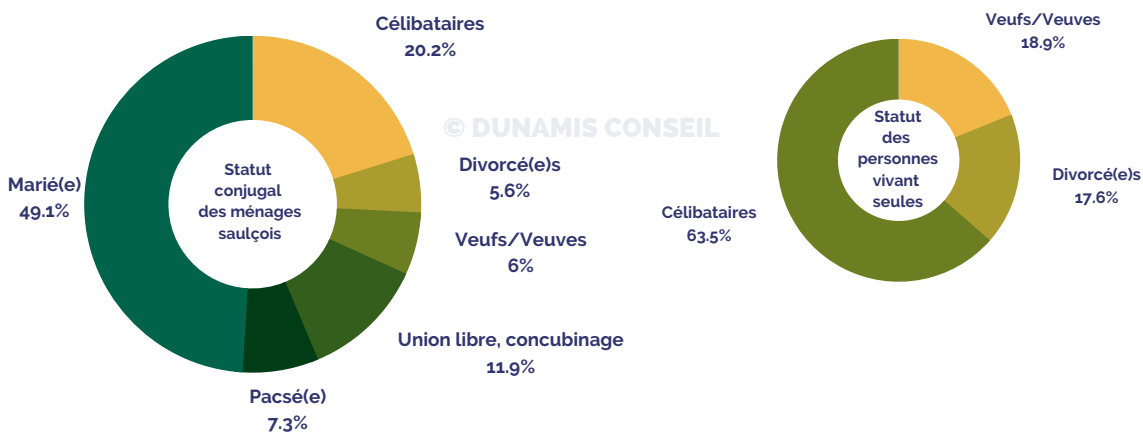
En un demi-siècle, soit durant la période allant de 1968 et 2019, la ville de Saulce-sur-Rhône a vu sa population augmenter constamment (+64% sur la période). La ville vient d'atteindre son pic de population en 2019.

Le graphique présenté ci-dessous nous indique qu'en comparaison aux autres échelons territoriaux, la ville de Saulce-sur-Rhône se distingue sur les classes d'âges des 45-59 ans avec un écart de +2,8% et de -2,2% chez les plus de 75 ans.

La répartition de la population de Saulce-sur-Rhône par grandes classes d'âges comparée aux populations de son département et de sa région (données 2019).

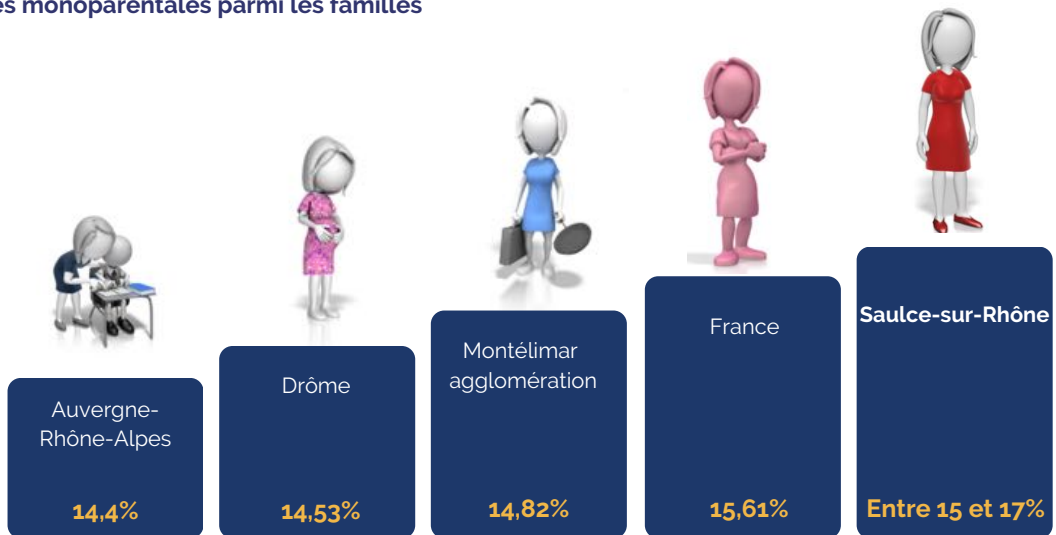


e. Statut conjugal des habitants

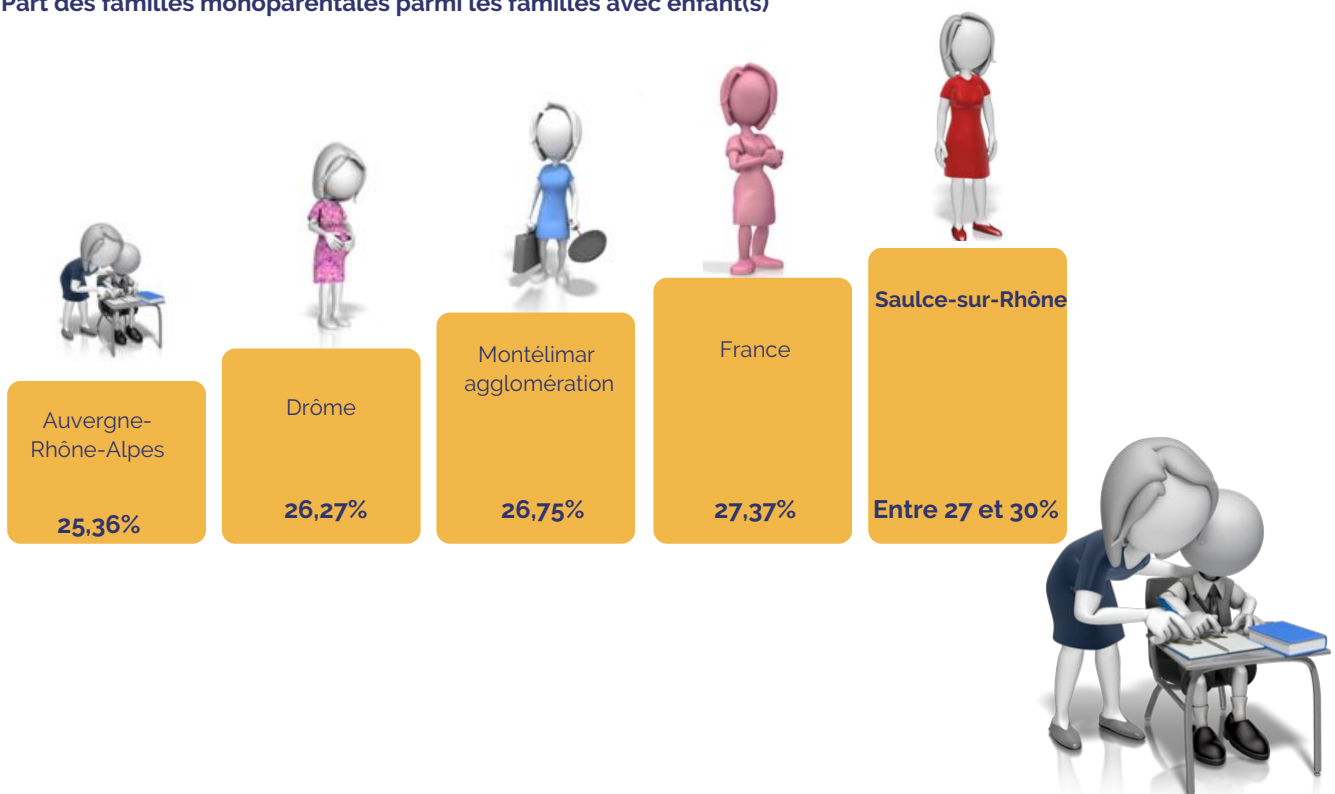


f. Familles monoparentales en 2019

Part des familles monoparentales parmi les familles



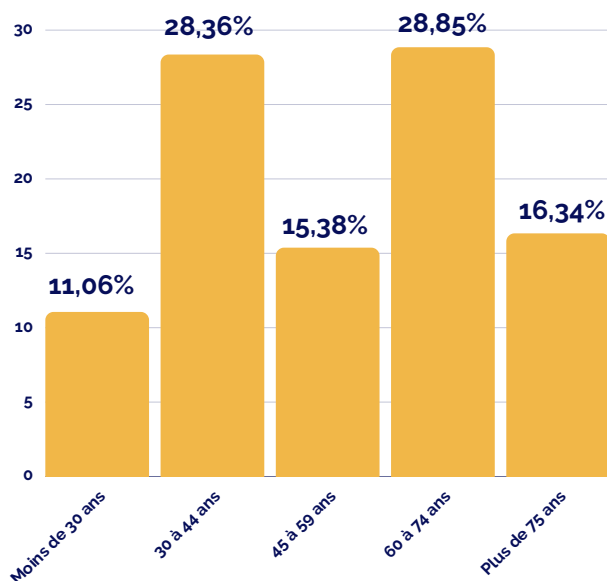
Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s)



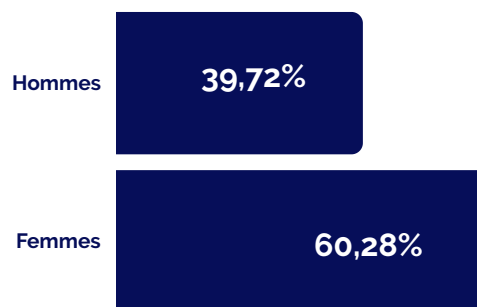
2. Paroles de saulçois, saulçoises

Dans le cadre de la réalisation de la présente étude d'ABS, le CCAS de Saulce-sur-Rhône a souhaité laisser la parole aux habitants. Les saulçois ont été sollicités à deux reprises et à un an d'intervalle pour une expression directe. Le CCAS a donc proposé, deux questionnaires qui ont été distribués en 2021 puis en 2022 dans toutes les boîtes aux lettres. Des affiches réparties sur divers lieux de la ville ont permis aux habitants les plus familiers avec l'outil "internet" d'accéder à ce même questionnaire en ligne. Le premier questionnaire est resté en ligne durant 47 jours et le second a été accessible durant 41 jours. Les questionnaires "papier" ont été déposés par les répondants dans 2 urnes disposées dans des lieux de fortes fréquentations. En résumé, **214 foyers saulçois** ont répondu au premier questionnaire de 2021, contre **221 foyers** ayant participé au second questionnaire réalisé en 2022.

Age du répondant principal

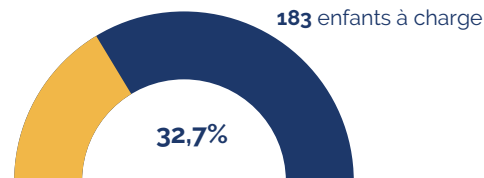


Sexe du répondant principal



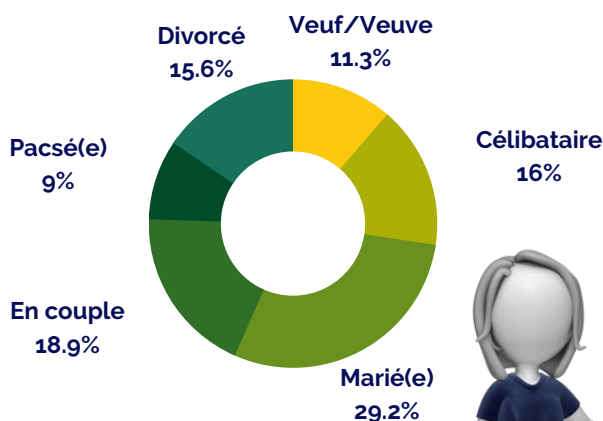
Pour mémoire, les femmes représentent **51,63%** des habitants de Saulce-sur-Rhône (INSEE 2022)

Part des répondants ayant des enfants à charge

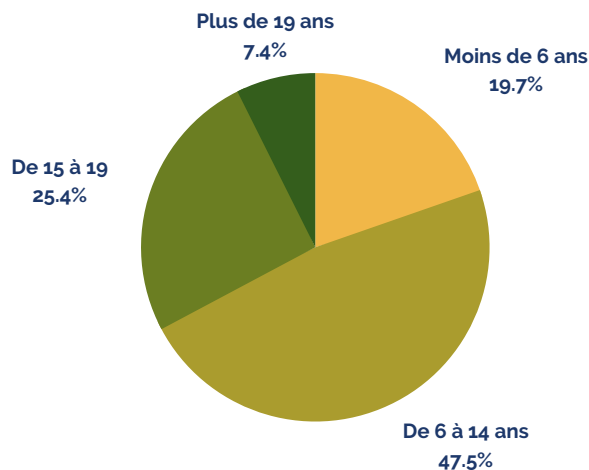


Parmi les répondants, les ménages avec enfants sont sous représentés (**-13,16%**) puisqu'à l'échelle démographique, ils représentent **45,86%** des ménages.

Le statut conjugal des répondants



Les âges des enfants des répondants ?





PARTIE IV

L'EMPLOI

En quelques chiffres...

Saulce-sur-Rhône compte 890 actifs dont 88,2% occupent un emploi. Nous comptons 22,5% d'inactifs.

22,5% d'inactifs dont 7,4% d'étudiants 7,0% de retraités et 8,1% d'autres inactifs

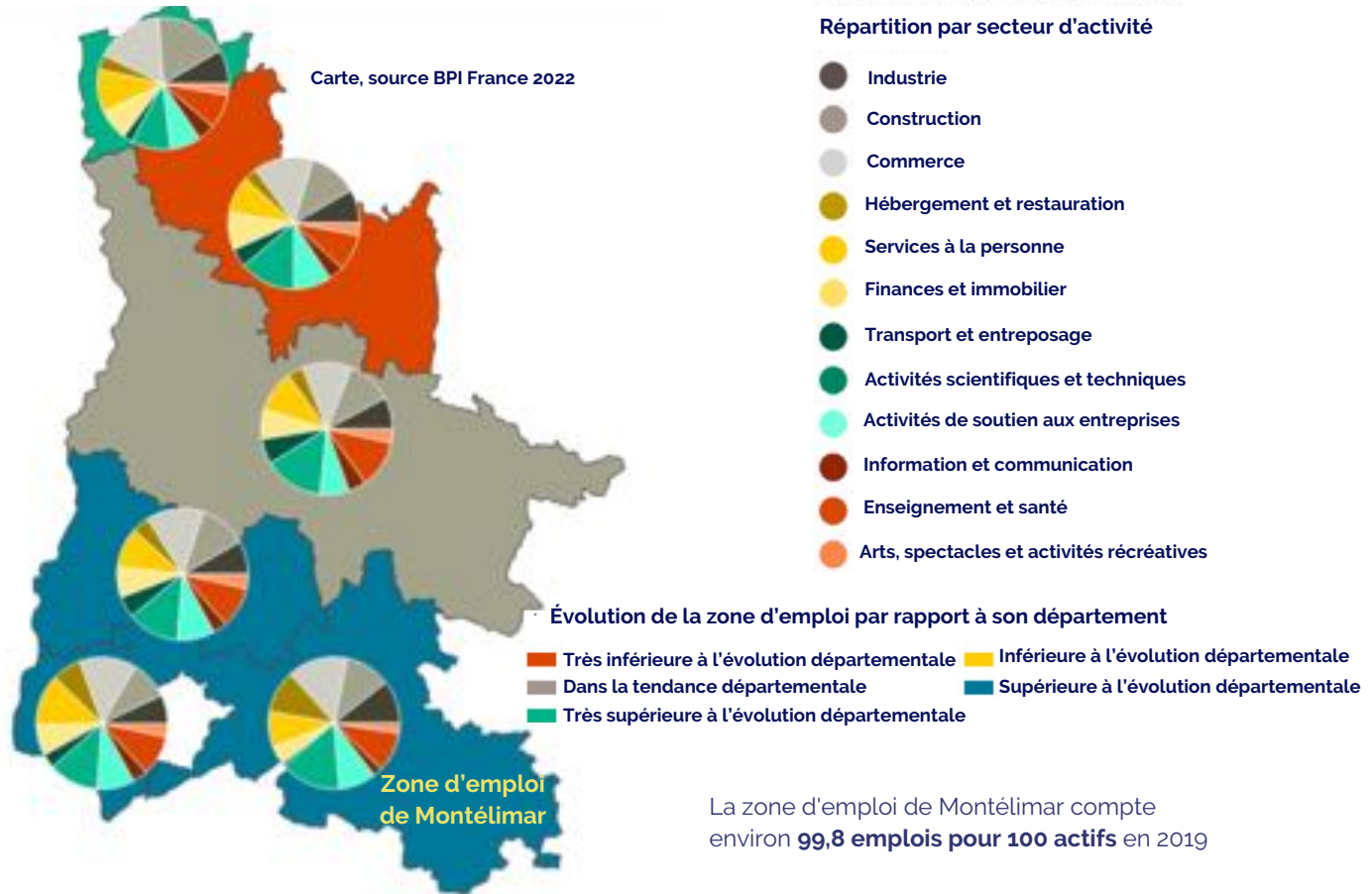
Le taux d'activité est de 77,5% pour un taux d'emploi de 68,3%. Le taux d'emploi des femmes est de 64,1%

11,8% de taux de chômage (au sens du recensement) 23,0% chez les 15-24 ans.

1- Concentration et caractéristiques d'emploi

a. La concentration d'emplois sur la zone d'emploi de Montélimar.

Carte du département de la Drôme par zone d'emploi et par création d'entreprise en 2022



b. Emploi et activité dans la zone d'emploi de Montélimar

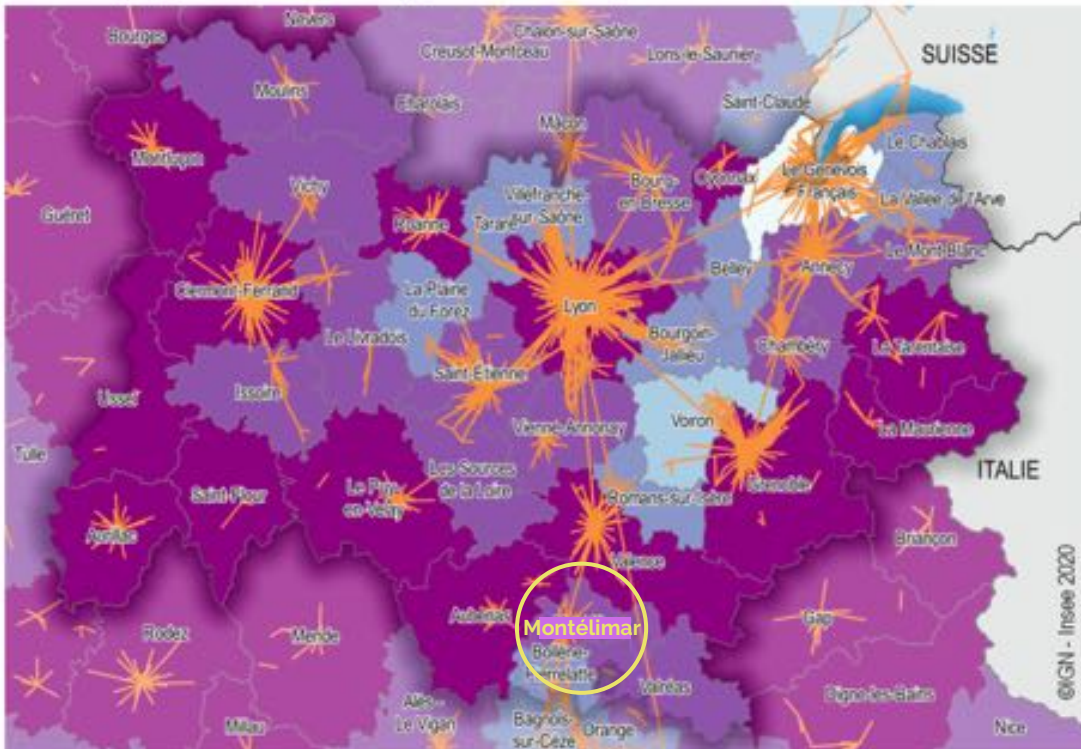
Emploi et activité	Zone d'emploi de Montélimar	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Nombre d'emplois dans la zone	40 276	215 020	3 247 769
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	40 364	204 511	3 378 477
Indicateur de concentration d'emploi	99,8	105,1	96,1
Taux d'activité (15-64 ans)	74,8	75,3	75,4
Taux d'emploi (15-64 ans)	63,9	65,0	66,8
Taux de chômage (15-64 ans) au sens du recensement	14,5	13,7	11,5

La zone d'emploi de Montélimar compte **près de 100 emplois pour 100 actifs**, ce qui traduit une adéquation entre l'offre et la demande d'emploi, du moins en quantité. En comparaison, la Drôme dispose d'un plus grand nombre d'emplois que d'actifs et à l'inverse la région Auvergne-Rhône-Alpes compte plus d'actifs que d'emploi.

À Saulce-sur-Rhône, l'indice de concentration de l'emploi est de **88,9%** autrement dit, dans la commune, il y a environ 89 emplois pour 100 actifs.

2- La mobilité professionnelles et les principaux flux d'actifs occupés sur la zone d'emploi.

Carte des principaux flux domicile-lieu de travail et part des actifs en emploi travaillant dans la zone d'emploi ou ils résident et par zone d'emploi.



Part des personnes en emploi, travaillant dans la zone d'emploi où ils vivent en 2017-18 et en pourcentages.

■ 85% et plus ■ 70 à 85% ■ de 60 à 70% ■ 50 à 60% ■ Moins de 50%

— Navettes domicile- lieu de travail

INSEE, recensement de la population / Seuls les flux entre communes de + de 150 actifs sont représentés.

La carte présentée ci-dessus montre que la zone d'emploi de Montélimar compte entre **70 et 85%** de résidents qui travaillent dans la zone d'emploi. Elle montre également que les principaux flux entrant ou sortant de la zone de Montélimar sont dirigés vers les zones d'emploi de Valence et de Bollène-Pierrelatte.

A l'échelle des communes, 39,7% des résidents de la zone d'emploi travaillent dans la commune où ils habitent, ce qui est davantage le cas en comparaison avec le département et la région.

Concernant Saulce-sur-Rhône, cette donnée est relativement faible puisque la proportion d'actifs occupant un emploi sur la commune n'est que de **23,4%**.

Lieu de travail des actifs	Zone d'emploi de Montélimar (%)	Drôme (%)	Auvergne-Rhône-Alpes (%)
Travaillent dans la commune de résidence	39,7	36,0	31,7
Travaillent dans une commune autre que la commune de résidence	60,3	64,0	68,3

3. Les femmes actives dont les actives occupées (données pour la Ville de Saulce-sur-Rhône)

Le taux des femmes "actives non occupées" s'élève à **12,9%**. 376 femmes occupent un emploi, le taux d'emploi est de 64,1%. Les saulçaises représentent **59,31%** des demandeurs d'emploi

Taux de femmes actives occupant un emploi.



Saulce-sur-Rhône 64,1 %



Montélimar agglomération 59,7 %



Drôme 61,7 %

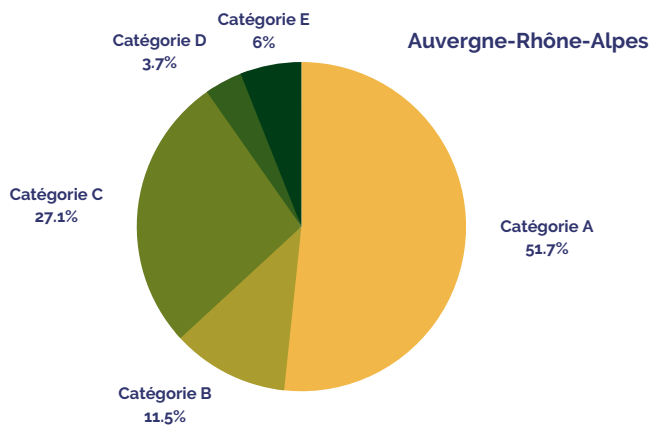
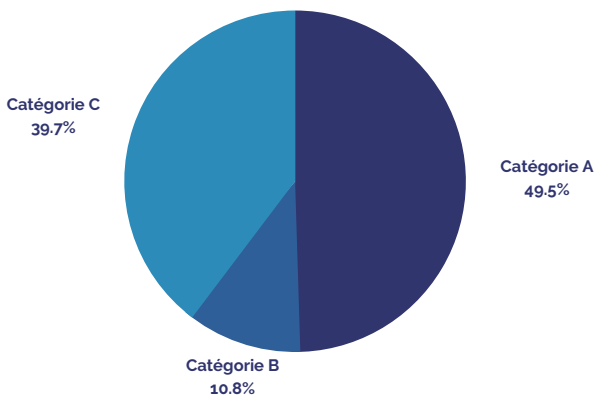


Auvergne-Rhône-Alpes 63,8 %

4. Les demandeurs d'emploi

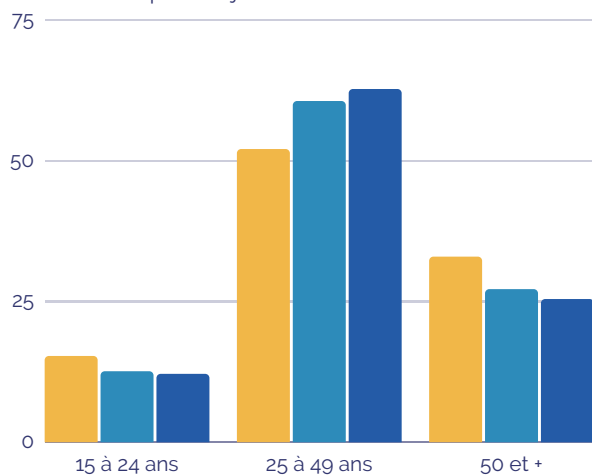
données comparées : janvier 2021

204 demandeurs d'emploi à Saulce-sur-Rhône



Age des demandeurs d'emploi

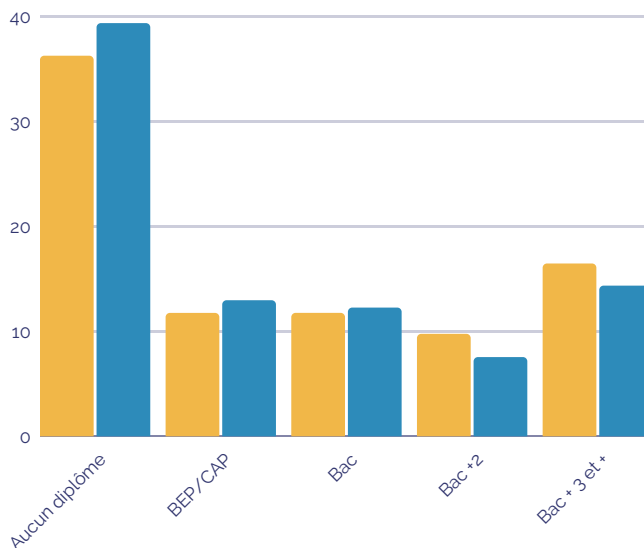
(données comparées : janvier 2021)



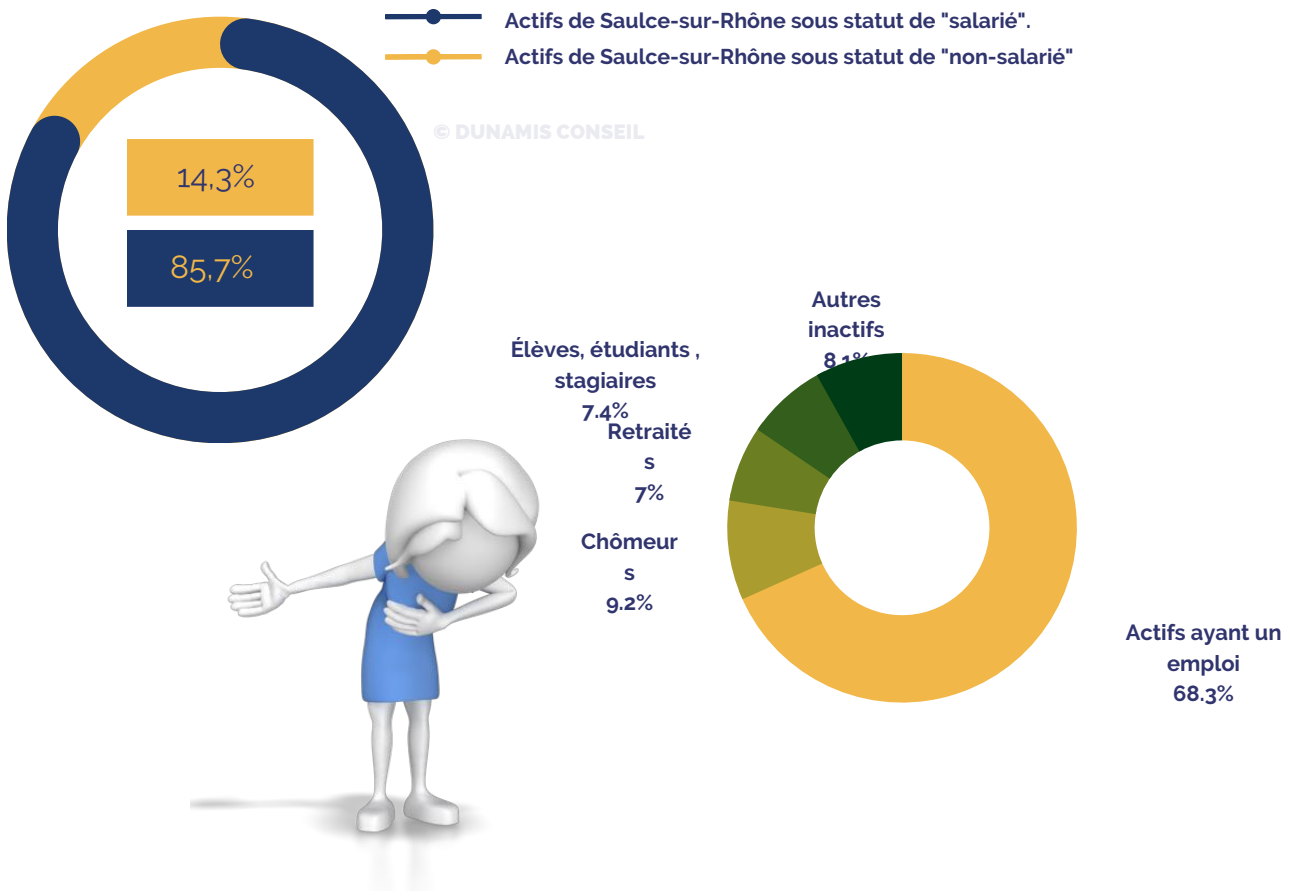
© DUNAMIS CONSEIL

Taux de chômage par diplôme

(données Insee : au sens du recensement)



5. Statut et condition d'emploi de la population active occupée de 15 ans et + de Saulce-sur-Rhône.



La part d'inactifs de Saulce-sur-Rhône parmi la population âgée de 15 à 64 ans est de **22,5%**. Ce taux a baissé de **-4,2%** depuis 2008.

Contrairement à leur appellation, les "inactifs" ne sont pas inactifs. Ils n'exercent pas d'activité professionnelle rémunérée, mais ils ont bien une activité.

C'est le cas des élèves qui ont de multiples activités. La frontière est parfois ténue entre l'activité et l'inactivité. Une mère de famille est "inactive" quand elle garde ses propres enfants, mais "active" si elle garde les enfants des autres en se faisant rémunérer. Par ailleurs, une partie des "inactifs" ne recherche pas "activement" (notion subjective) du travail, mais ne souhaite pas moins travailler pour autant.

Le tableau en page suivante fait apparaître une catégorie intitulée « autres-inactifs ». Cette catégorie qui représente une part non négligeable des inactifs intègre notamment la notion de « halo du chômage ». Celle-ci est constituée selon l'INSEE de personnes qui souhaitent travailler, mais ne sont pas comptabilisées comme chômeurs selon la définition du bureau international du travail (BIT).

Cette définition est très restrictive : il faut être disponible dans les deux semaines pour reprendre un emploi pour être comptabilisé. Une personne qui souhaite reprendre une activité dans les trois semaines est donc classée comme "inactive" et non au chômage.

Cette population comprend une partie des découragés du marché du travail, par exemple les mères de famille qui ne trouvent pas de solution de garde, mais souhaiteraient travailler et doivent prendre en charge leurs enfants. On y trouve aussi des personnes en formation, mais qui souhaiteraient travailler.

	% 2013				% 2019			
	% dép.	% rég.	% France		% dép.	% rég.	% France	
Actifs	77,8	73,8	74,3	73,2	77,5	75,3	75,4	74,1
Actifs ayant un emploi	67,2	63,7	65,7	63,2	68,3	65,0	66,8	64,2
Chômeurs	10,7	10,1	8,6	10,0	9,2	10,3	8,7	9,9
Inactifs	22,2	26,2	25,7	26,8	22,5	24,7	24,6	25,9
Elèves, étudiants et stagiaires	7,9	8,6	10,2	10,2	7,4	8,8	10,6	10,6
Retraités pour préretraités	6,9	8,9	7,9	8,1	7,0	7,0	6,3	6,4
Autres inactifs	7,4	8,7	7,6	8,5	8,1	8,9	7,7	8,8
Ensemble	1 146				1 149			

Commentaires :

Les taux d'activité et d'emploi des saulois sont supérieurs à ceux du département, de la région et même de la donnée nationale avec **77,5%** d'actifs en 2019 soit plus de deux tiers de la population en âge de travailler, et **68,3%** d'actifs ayant en emploi.

En effet, les taux d'activité et d'emploi, peu importe les tranches d'âge ou le sexe, sont plus élevés à Saulce-sur-Rhône que sur les autres échelons territoriaux étudiés.



Activité et emploi de la population active en 2019

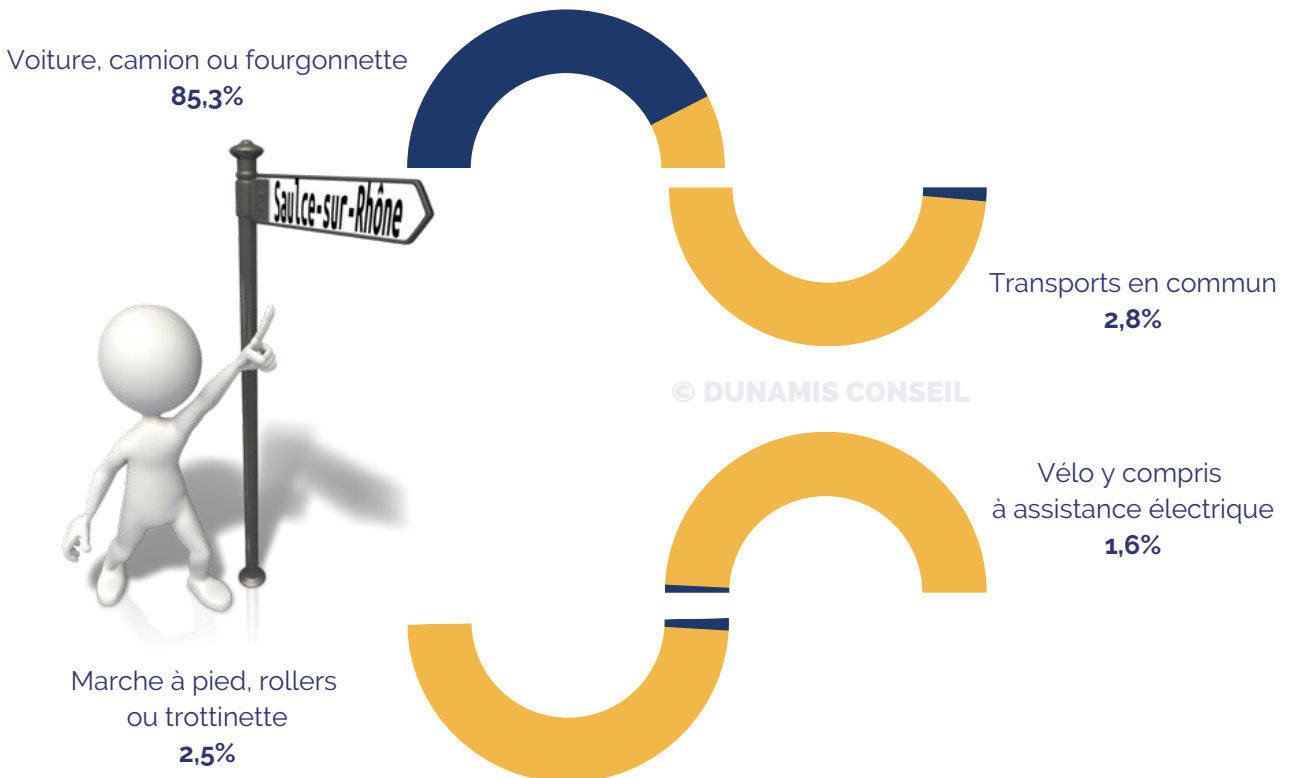
	% Taux d'activité				% Taux d'emploi			
	% dép.	% rég.	% France		% dép.	% rég.	% France	
Ensemble	77,5	75,3	75,4	74,1	68,3	65,0	66,8	64,2
15 à 24 ans	50,5	43,6	41,7	40,3	38,9	31,8	32,1	29,3
25 à 54 ans	92,4	90,9	91,6	90,5	83,4	79,8	82,2	79,6
55 à 64 ans	59,6	56,1	57,8	56,8	51,7	49,5	52,3	50,6
Hommes	81,4	78,0	78,2	76,9	72,7	68,3	69,8	67,1
15 à 24 ans	58,7	47,4	45,3	43,3	45,7	35,0	35,2	31,7
25 à 54 ans	95,0	94,4	94,6	93,6	87,4	84,4	85,9	83,3
55 à 64 ans	61,1	57,3	59,4	59,0	52,4	50,8	53,9	52,6
Femmes	73,7	72,6	72,7	71,5	64,1	61,7	63,8	61,4
15 à 24 ans	43,4	39,6	37,9	37,1	33,0	28,3	28,9	26,9
25 à 54 ans	89,6	87,6	88,6	87,5	79,3	75,3	78,5	76,0
55 à 64 ans	58,2	55,1	56,2	54,8	51,1	48,3	50,8	48,7

6. Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus de Saulce-sur-Rhône occupant un emploi.

Comparaison entre les données locales (Saulce-sur-Rhône), les données départementales (Drôme), les données de la région (Auvergne-Rhône-Alpes) et les données nationales (France).

	2013	dép.	rég.	France	2019	dép.	rég.	France
Travaillent dans la commune de résidence	30,0	37,2	33,4	34,8	23,4	36,0	31,7	33,5
Travaillent dans une autre commune	70,0	62,8	66,6	65,2	76,6	64,0	68,3	66,5

a. Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2019.



16,2% des demandeurs d'emploi saulçois n'ont aucun diplôme. **48%** ont un niveau bac et +



23,4% des actifs saulçois travaillent à Saulce-sur-Rhône.



11,1% des emplois salariés sont des temps partiels. **12,9%** des emplois sont non-salariés.

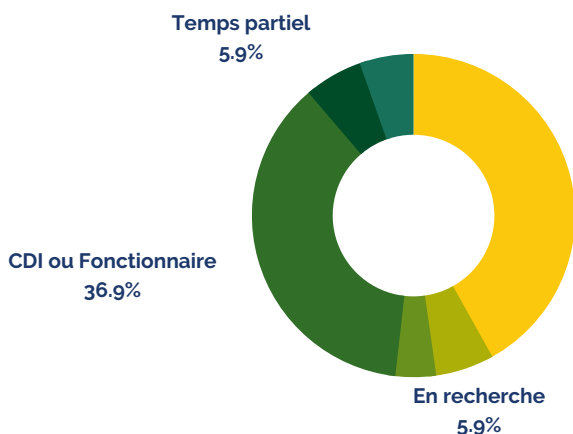


10,8% des emplois sont en CDD. **3,7%** des emplois sont en intérim et **2,4%** sont des stages ou réalisés en apprentissage.

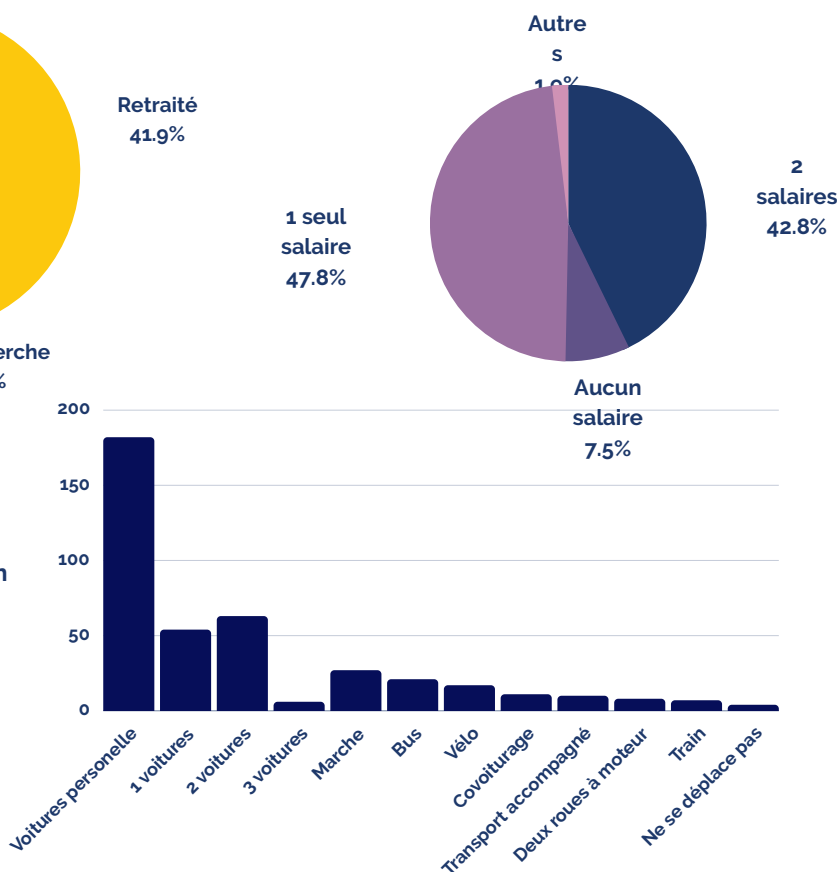
7. Paroles de saulçois, saulçoises

Dans le cadre de la réalisation de la présente étude d'ABS, le CCAS de Saulce-sur-Rhône a souhaité laisser la parole aux habitants. Les saulçois ont été sollicités à deux reprises et à un an d'intervalle pour une expression directe. Le CCAS a donc proposé, deux questionnaires qui ont été distribués en 2021 puis en 2022 dans toutes les boîtes aux lettres. Des affiches réparties sur divers lieux de la ville ont permis aux habitants les plus familiers avec l'outil "internet" d'accéder à ce même questionnaire en ligne. Le premier questionnaire est resté en ligne durant 47 jours et le second a été accessible durant 41 jours. Les questionnaires "papier" ont été déposés par les répondants dans 2 urnes disposées dans des lieux de fortes fréquentations. En résumé, 214 foyers saulçois ont répondu au premier questionnaire de 2021, contre 221 foyers ayant participé au second questionnaire réalisé en 2022.

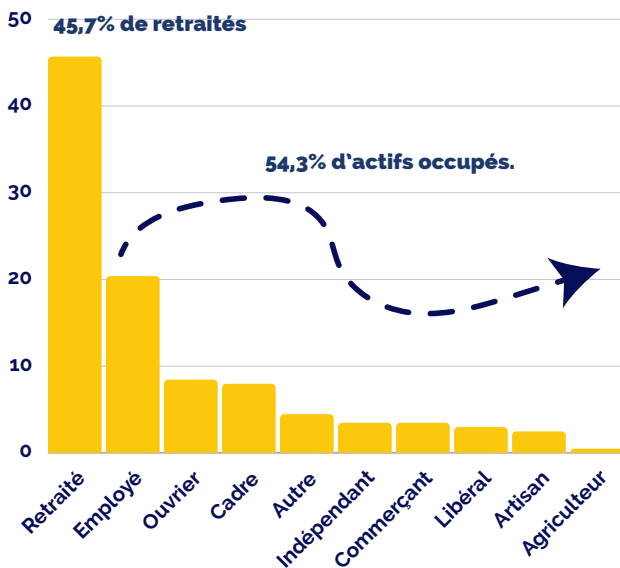
La situation professionnelle du répondant



La situation fiscale du répondant



Catégories socio-professionnelles des répondants





PARTIE V

LE LOGEMENT

En quelques chiffres...

56,8% des ménages vivent à Saulce-sur-Rhône depuis + de 10 ans

83,9% des logements sont des maisons. Un taux de suroccupation de 3,8%

65,6% des logements ont moins de 35 ans et 34,4% ont + de 50 ans

79,2% de logements de 4 pièces et + 0,3% de studios

31,2% des ménages sont locataires dont 12,1% des locataires vivent en HLM

1- Le logement

a. Catégories et types de logements

Comparaison entre les données locales (Saulce-sur-Rhône, les données départementales (Drôme), les données de la région (Auvergne-Rhône-Alpes) et les données nationales (France).

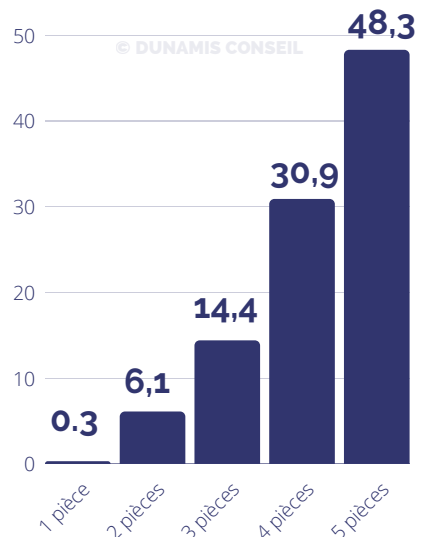
	% 2013	% dép.	% rég.	% France	% 2019	% dép.	% rég.	% France
Résidences principales	89,9	83,6	80,1	82,9	89,5	83,3	79,7	82,1
Résidences secondaires et logements occasionnels	3,2	8,0	11,8	9,4	2,9	8,0	11,8	9,7
Logements vacants	7,0	8,4	8,2	7,8	7,5	8,6	8,6	8,2
Maisons	79,2	63,9	50,4	56,1	83,9	63,9	49,9	55,5
Appartements	20,6	35,3	48,7	42,9	15,3	35,3	49,2	43,5

b. Ancienneté des résidences principales de Saulce-sur-Rhône selon la période d'achèvement

Résidences principales de Saulce-sur-Rhône	Construites avant 2016	Avant 1919	1919 à 1945	1946 à 1970	1971 à 1990	1991 à 2005	2006 à 2015
Nombre Total	764	132	35	95	257	119	125
%	100,0	17,3	4,6	12,5	33,6	15,6	16,4



Répartition des logements par tailles



EN SYNTHÈSE

Le parc immobilier saulois est composé à **83,9%** de maisons.

Les studios représentent **0,3%** des logements et les 4 pièces et + **79,2%** des logements.

68% des logements ont été construits depuis les années 1990.

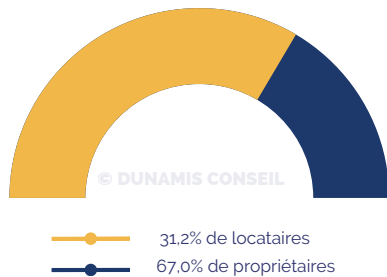
Le taux de suroccupation des logements est de **3,8%**

66 logements privés sont vacants, ils représentent **7,5%** du parc immobilier de Saulce-sur-Rhône.

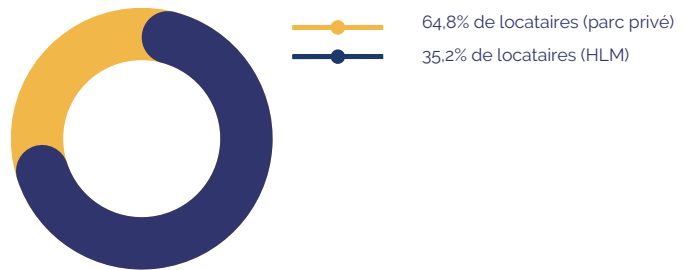
c. Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale

Saulce-sur-Rhône	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nb. de pièce par	
				Logement	Personne
Depuis moins de 2 ans	63	8,0	163	3,9	1,5
De 2 à 4 ans	134	17,1	331	4,3	1,7
De 5 à 9 ans	141	18,0	382	4,3	1,6
10 ans ou plus	446	56,8	968	4,8	2,2

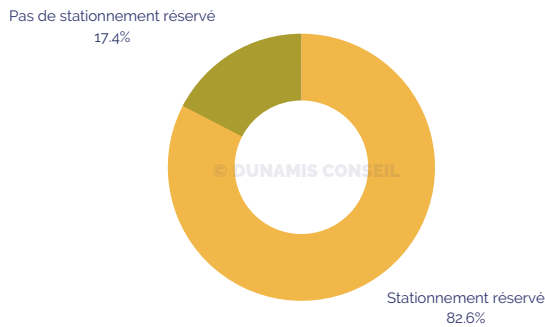
Le statut d'occupation des logements



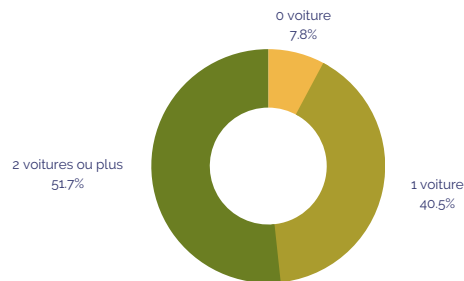
Répartition des locataires



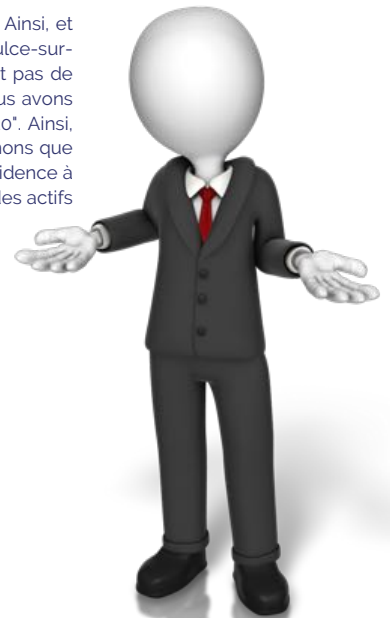
Le stationnement réservé



L'équipement automobile des ménages



Sur les bases des données de l'INSEE de 2019, des projections ont été réalisées par le cabinet DUNAMIS. Ainsi, et selon l'INSEE, **40,5%** des ménages saulçois disposent d'une voiture et **51,7%** en ont 2 ou plus. La ville de Saulce-sur-Rhône comptait **786** ménages en 2019. À partir de ces données, nous comprenons que **61** ménages n'ont pas de voiture, **724** ménages en ont au moins une. Concernant les 51,7% qui possèdent entre 2 et 3 voitures, nous avons appliqué le mode de calcul suivant basé sur les données INSEE "Tableau de l'économie française en 2020". Ainsi, nous avons estimé que **12,8%** des ménages saulçois disposaient de 3 voitures. Sur ces bases, nous convenons que **305** ménages ont 2 voitures et **101** en ont 3. Nous parvenons à un total de **1231 véhicules** particuliers en résidence à Saulce-sur-Rhône. Ce calcul ne tient pas compte des véhicules à usage professionnel et mis à disposition des actifs saulçois (véhicules de service et/ou de fonction).



EN SYNTHÈSE

Les locataires regroupent **31,2%** des ménages et **31,7%** de la population.

12,1% des locataires vivent en HLM, ils représentent **11,2%** de la population.

56,8% des résidents vivent à Saulce-sur-Rhône depuis plus de 10 ans, **8%** depuis moins de 2 ans.

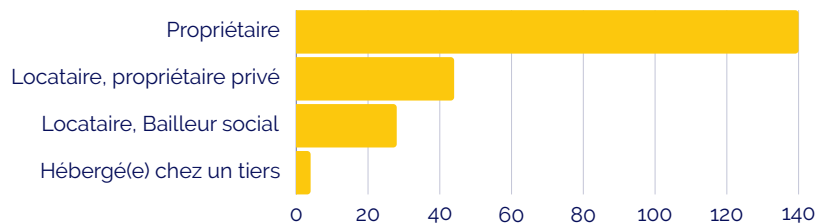
1 231 véhicules en résidence à Saulce-sur-Rhône (estimation).

7,8% des ménages n'ont pas de voiture.

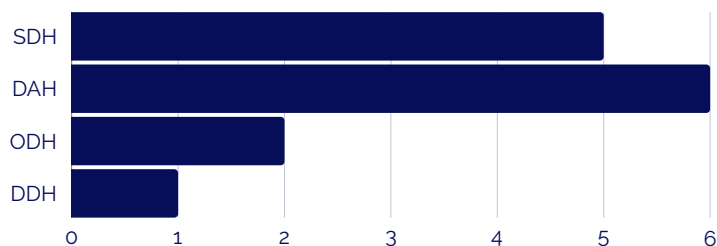
2. Paroles de saulois, sauloises

Dans le cadre de la réalisation de la présente étude d'ABS, le CCAS de Saulce-sur-Rhône a souhaité laisser la parole aux habitants. Les saulois ont été sollicités à deux reprises et à un an d'intervalle pour une expression directe. Le CCAS a donc proposé, deux questionnaires qui ont été distribués en 2021 puis en 2022 dans toutes les boîtes aux lettres. Des affiches réparties sur divers lieux de la ville ont permis aux habitants les plus familiers avec l'outil "internet" d'accéder à ce même questionnaire en ligne. Le premier questionnaire est resté en ligne durant 47 jours et le second a été accessible durant 41 jours. Les questionnaires "papier" ont été déposés par les répondants dans 2 urnes disposées dans des lieux de fortes fréquentations. En résumé, 214 foyers saulois ont répondu au premier questionnaire de 2021, contre 221 foyers ayant participé au second questionnaire réalisé en 2022.

Les conditions de logement des répondants



Les propriétaires sont ici très bien représentés, car au niveau des données démographiques ils représentent **65,5%** des occupants contre 65,4% ici.

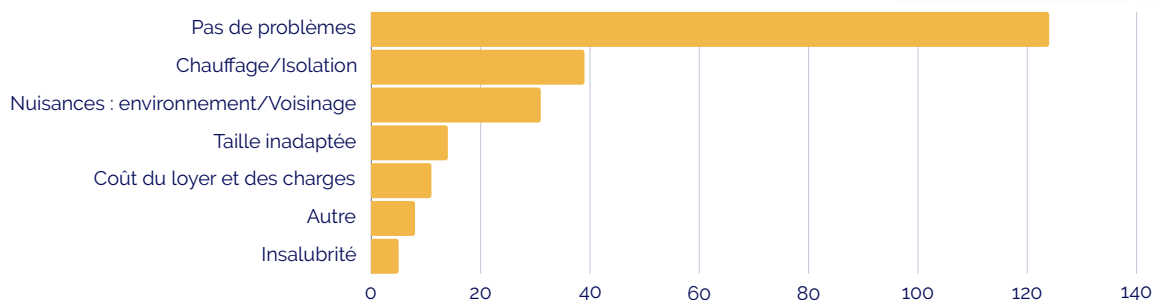


Parmi les locataires de bailleurs sociaux (28 répondants) 14 précisent leur bailleur social :

SDH : 35%
DAH : 42%
ODH : 14%
DDH : 7%



Rencontrez vous des problèmes liés à votre logement ?



En quoi votre logement n'est il pas/plus adapté à vos besoins ?

- Augmentation du coût de l'énergie
- Nuisances sonores Château Freycinet
- Connexion internet insuffisante
- Nuisances N7



PARTIE VI

LA FORMATION ET LA QUALIFICATION

En quelques chiffres...

Le taux de scolarisation des 2-5 ans est de 74,1%. Ce taux a varié de -3,4% entre 2008 et 2019

28,3% des "sortis" du système scolaire n'ont aucun diplôme supérieur au DNB.

31% de femmes non-diplômées ont le niveau du brevet. 24,9% des femmes accède aux études post-bac

-11,6% de non-diplômés et niveau brevet des collèges, +7% de diplômés de l'enseignement supérieur entre 2008 et 2019

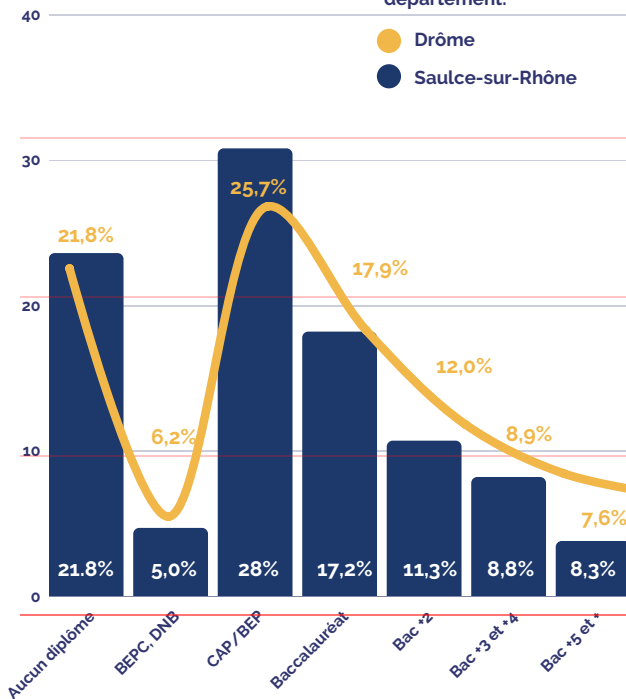
1- Diplômes et formations

a. Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2019

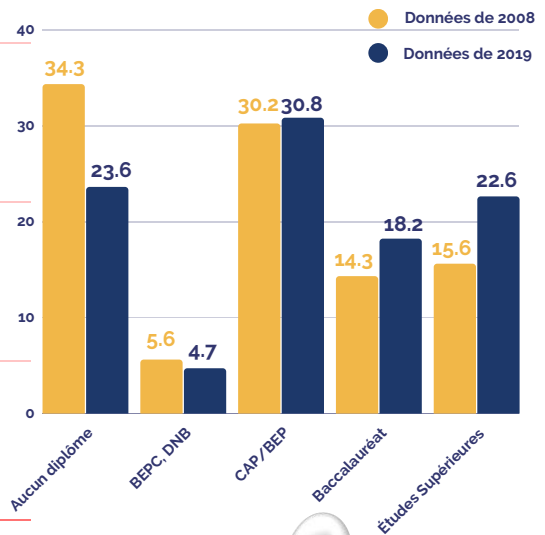
	Population	Population scolarisée	Part de la pop. scolarisée (%)		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	85	63	74,1	65,6	79,2
6 à 10 ans	116	112	96,6	95,0	98,2
11 à 14 ans	97	95	97,9	98,3	97,3
15 à 17 ans	75	68	90,7	86,5	94,7
18 à 24 ans	123	41	33,3	23,6	41,2
25 à 29 ans	100	0	0,0	0,0	0,0
30 ans ou plus	1 206	9	0,7	0,5	1,0

b. Le diplôme le plus élevé de la population non-scolarisée entre 2008 et 2019.

Le diplôme le plus élevé de la population non-scolarisée de 15 ans et plus.
 Comparaison entre les données de la population de Saulce-sur-Rhône et celles des habitants de son département.



Le diplôme le plus élevé de la population non-scolarisée de 15 ans et plus (Saulce-sur-Rhône)



EN SYNTHÈSE

28,3% des "sortis" du système scolaire n'ont aucun diplôme (ou supérieur au brevet des collèges).



Pour les femmes cette donnée est de 31%, soit +5,5% en comparaison avec les hommes.

Entre 2008 et 2019, on observe une hausse générale du niveau scolaire (+7% dans l'enseignement supérieur par exemple)



c. Les écoles de Saulce-sur-Rhône



	Nombre d'élèves cumulé 2021-22	Nombre de classes 2019-2020	Variation des effectifs entre 2011 et 2022
 École maternelle Jacques Prévert	64	3 classes	-0,8%
 École primaire Saulce sur Rhône	114	5 classes	-19,5%

AUTRES INFORMATIONS



3 classes dans l'école maternelle

5 classes dans l'école primaire



Baisse d'effectif cumulée de **-20,3%** depuis 2011



Les 2 écoles font parties d'un PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) dont le collège Olivier de Serres est à la tête.

d. Diplôme le plus élevé de la population non-scolarisée de 15 ans ou plus en 2019

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	1 387	670	716
Part en % d'aucun diplôme supérieur au brevet des collèges	28,3	25,5	31
Comparaison département	28	25,7	30,1
Comparaison région	25,9	23	28,4
Comparaison pays	27,4	24,4	30,1
Part en % des titulaires d'un CAP ou d'un BEP	30,8	37,4	24,6
Comparaison département	25,7	30,3	21,5
Comparaison région	25,1	29,7	20,9
Comparaison pays	24,7	29,0	20,8
Part en % des titulaires d'un baccalauréat (général, technologique ou professionnel).	18,2	16,9	19,5
Comparaison département	17,9	17,3	18,5
Comparaison région	17,3	16,9	17,6
Comparaison pays	17,2	16,8	17,5
Part en % des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (niveau bac+2)	10,7	9,1	12,2
Comparaison département	12,0	11,1	12,8
Comparaison région	11,8	11,0	12,5
Comparaison pays	11,0	10,4	11,6
Part en % des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (bac+3 ou plus)	12	11,1	12,7
Comparaison département	16,5	15,6	17,2
Comparaison région	20	19,4	20,6
Comparaison pays	19,7	19,4	20

EN SYNTHÈSE

De manière générale, les saulois ont des niveaux de formation inférieurs à ceux des autres échelons territoriaux étudiés.

En effet, les saulois et sauloises sont davantage détenteurs de diplômes inférieurs au baccalauréat.

La proportion des non-diplômées est également plus importante chez les femmes, avec un écart de **+5,5%**.

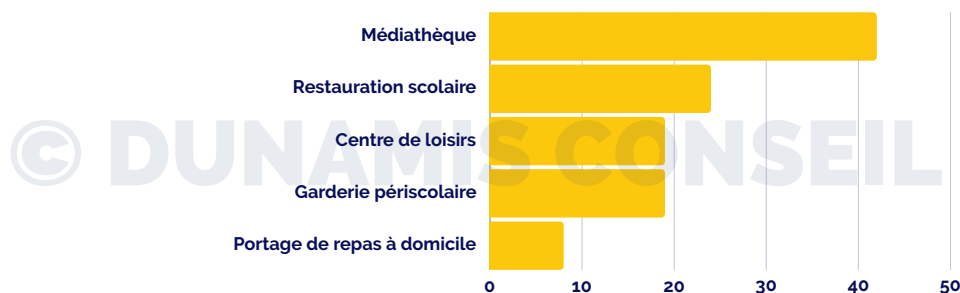
D'autre part, les saulois et sauloises sont en moindre proportion titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Les femmes sont cependant plus diplômées du supérieur avec un écart de **+4,7%** par rapport aux hommes.



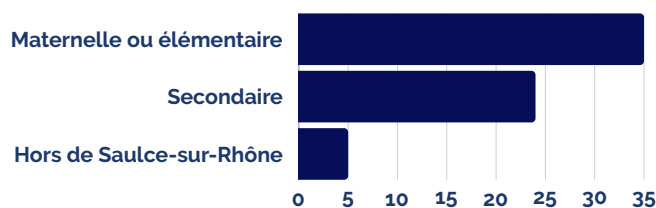
2. Paroles de saulois, sauloises

Dans le cadre de la réalisation de la présente étude d'ABS, le CCAS de Saulce-sur-Rhône a souhaité laisser la parole aux habitants. Les saulois ont été sollicités à deux reprises et à un an d'intervalle pour une expression directe. Le CCAS a donc proposé, deux questionnaires qui ont été distribués en 2021 puis en 2022 dans toutes les boîtes aux lettres. Des affiches réparties sur divers lieux de la ville ont permis aux habitants les plus familiers avec l'outil "internet" d'accéder à ce même questionnaire en ligne. Le premier questionnaire est resté en ligne durant 47 jours et le second a été accessible durant 41 jours. Les questionnaires "papier" ont été déposés par les répondants dans 2 urnes disposées dans des lieux de fortes fréquentations. En résumé, 214 foyers saulois ont répondu au premier questionnaire de 2021, contre 221 foyers ayant participé au second questionnaire réalisé en 2022.

A quels services avez vous recours ?



Lieu de scolarisation de vos enfants ?

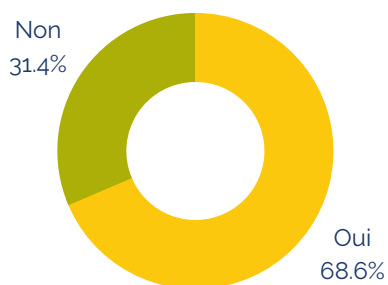


Concernant la scolarisation hors Saulce on retrouve surtout :

Lycée Montélimar
Collège Valence
Lycée Valence
Livron Anne Cartier
Collège Loriol
Ecole Loriol
Ecole Montélimar
INJS à Cognin
Lycée Crest

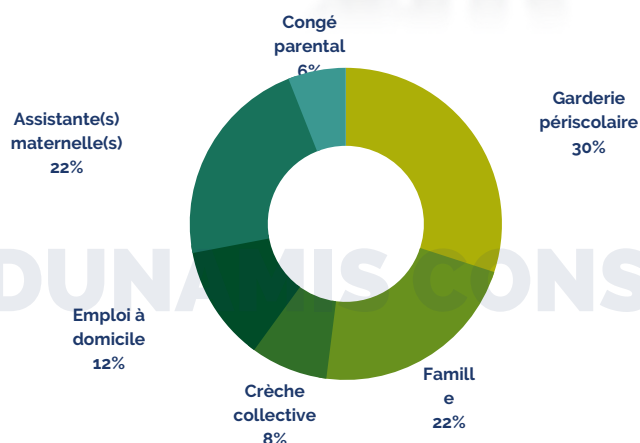


Les horaires d'accueil correspondent-ils à vos besoins ?



Principale cause de "Non" : Le manque d'amplitude horraire

Quels mode de garde utilisez vous ?



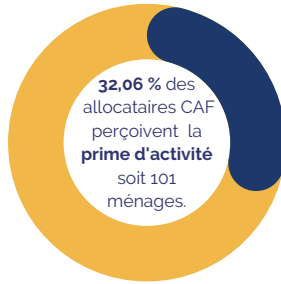
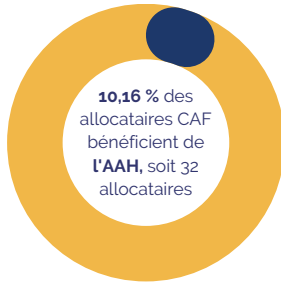


PARTIE VII

REVENUS ET PAUVRETÉ

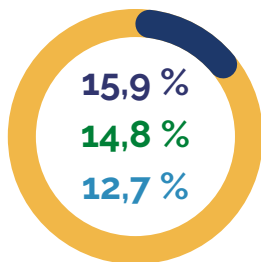
1 - Revenus et pauvreté des ménages

a. Répartition des aides financières et sociales en 2019.

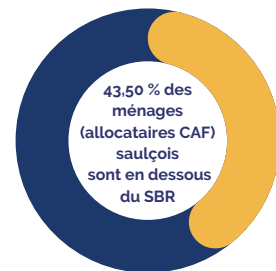


Saulce-sur-Rhône
315 ménages allocataires CAF pour 859 habitants couverts

b. Le taux de pauvreté

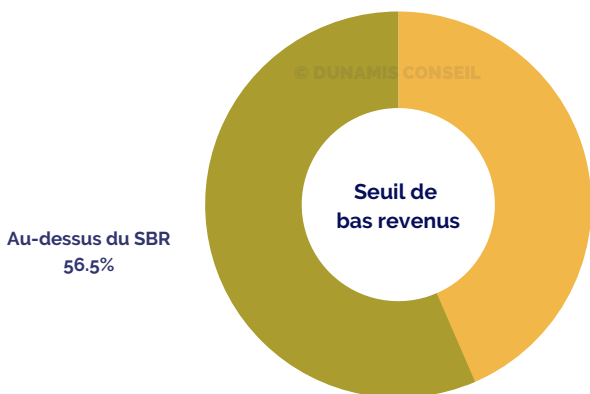


Taux de pauvreté d'ensemble



SBR: seuil de bas revenus. Le SBR qui est calculé par la CAF se situe au même niveau que le seuil de pauvreté fiscal, soit 14 736 euros/an.

137 ménages et/ou familles dont 60 ayant des revenus fragiles et 77 des revenus précaires



La CAF dispose de l'indicateur SBR (seuil de bas revenus) pour comptabiliser ses allocataires les plus pauvres. Le **SBR** est arrêté au seuil de **14 736 euros/an/revenu disponible médian**.

Ce niveau de revenus est identique au seuil de pauvreté utilisé par l'administration fiscale. Bien évidemment le SBR de la CAF ne vise que ses allocataires et non l'ensemble de la population de Saulce-sur-Rhône.

Le graphique présenté ci-contre indique que **43,5% des allocataires saulçois sont en dessous du SBR**.

Le taux de pauvreté est mesuré à partir des 9 indicateurs suivants :

- 1-Évolution de la population
- 2-Part des familles monoparentales dans les ménages
- 3-Part de la population exerçant une profession intellectuelle
- 4-Indice de jeunesse (part des -20 ans par rapport à la part des +60 ans)
- 5-Part de la population titulaire d'aucun diplôme
- 6-Revenu moyen des foyers fiscaux
- 7- Part de la population sous le seuil de pauvreté
- 8- Part des allocataires du RSA
- 9- Part des demandeurs d'emploi en fin de mois DEFM.



	Montélimar agglomération	Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes
Nombre de ménages fiscaux	29 847	226 494	2 236
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	65 831	504 757	5 162
% de la population globale du territoire	97,5%	97,68%	101,7%
Médiane du revenu disponible en euros	21 690	21 790	24 170
Taux de pauvreté global en % de l'ensemble de la population.	15,2 %	14,4%	12,7 %
Taux de pauvreté des -30 ans	22,3 %	20,4%	20,3 %
Taux de pauvreté des 30/39 ans	18,1 %	17,2%	14,5%
Taux de pauvreté des 40/49 ans	18,1 %	17,1 %	14,2%
Taux de pauvreté des 50/59 ans	15,1 %	14,3 %	12,3%
Taux de pauvreté des 60/74 ans	10,6 %	10,4 %	9%
Taux de pauvreté des 75 ans et +	9,7 %	9,5 %	8,8%

2 - Allocations CAF, taux de pauvreté et principaux indicateurs

a. Les données de la Caisse d'allocations familiales de la Drôme pour l'année 2019

La ville de Saulce-sur-Rhône compte **315** allocataires CAF. Ces allocataires sont répartis en UC (unités de consommation).

Les UC	Couple 1 enfant	Couple 2 enfants	Couple 3 enfants et +	Couple sans enfant	Mono Parents	Personne seule
UC	65	86	47	12	54	105
% d'allocataires	20,63%	27,30%	14,92%	3,81%	17,14%	33,33%

Les âges des enfants couverts	0-2 ans	2 ans	3 ans	4-5 ans	6-11 ans	12-17 ans
361 enfants	59	21	20	36	134	112
% enfants	16,34 %	5,82 %	5,54 %	9,97 %	37,12 %	31,02 %

Enfants vivant dans une famille à bas revenus	0-2 ans	3-5 ans	6-11 ans	12-15 ans	16 à 17 ans
68 enfants	6	11	26	14	11
% des enfants à bas revenu	8,8 %	16,2 %	19,4 %	38,2 %	16,2 %

Indicateurs CAF	APL, Aide personnalisée au logement	AFL, Aide au logement familial	ALS, Aides financières et sociales
Nombre d'allocataires	43	35	28
% des aides	40,6 %	33%	26,4%

Indicateurs CAF	AAH, Allocation aux adultes handicapés	RSA Socle non-majoré	RSA Majoré	PPA, Prime d'activité	PPA, Majorée
Nombre d'allocataires	32	23	3	101	6
% des aides	10,16 %	7,30 %	0,95 %	32,06 %	1,90 %

Mode de calcul du QF CAF :

- Prendre le 1/12ème des ressources imposables de l'année (avant abattements fiscaux)
- Ajouter les prestations mensuelles
- Diviser ce total par le nombre de parts

Calcul du nombre de parts :

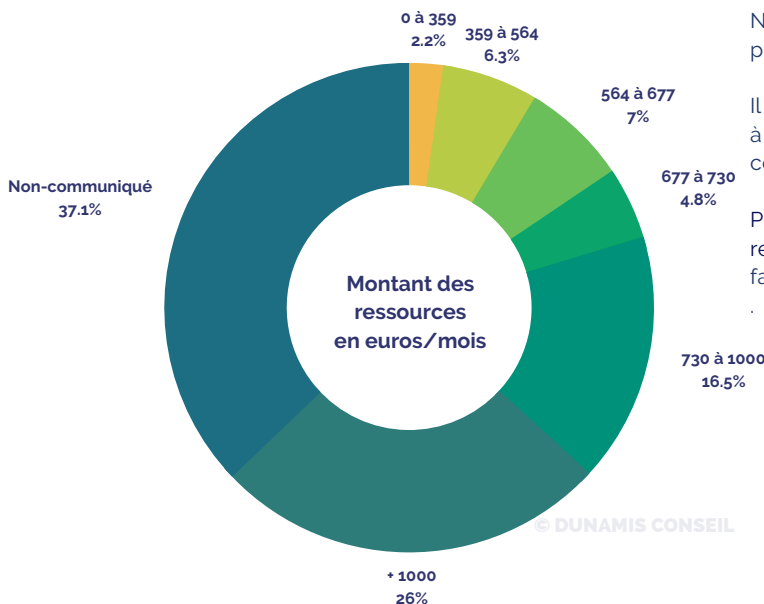
- 1 ou 2 parents et 1 enfant* = 2,5 parts
- 1 ou 2 parents et 2 enfants* = 3 parts
- 1 ou 2 parents et 3 enfants* = 4 parts
- 1 ou 2 parents et 4 enfants* = 4,5 parts
- Au-delà du 4ème enfant, ajouter 0,5 part par enfant*
- Pour chaque enfant handicapé, ajouter 0,5 part supplémentaire.
- * Il s'agit des enfants à charge bénéficiaires de prestations familiales.

Le graphique ici présenté indique le montant des prestations et des allocations versées par la CAF.

Nous constatons que **26%** des allocataires perçoivent plus de 1000 euros d'aide(s).

Il est à noter que la part des données inconnues s'élève à **37,1%** ce qui laisse à penser que les données ici communiquées pourraient être corrigées à la hausse.

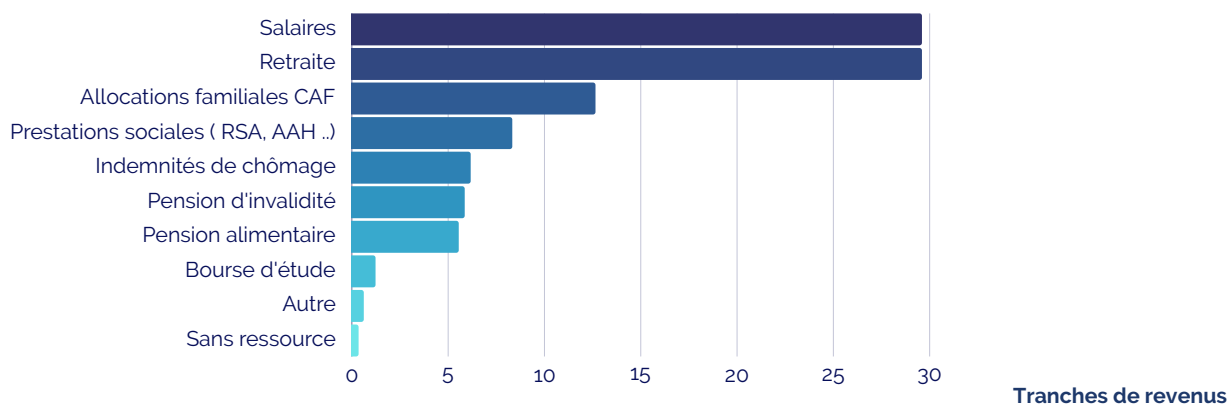
Pour **26 %** des ménages, les prestations CAF représentent 100 % des ressources, soit **82 ménages** et familles de Saulce sur Rhône.



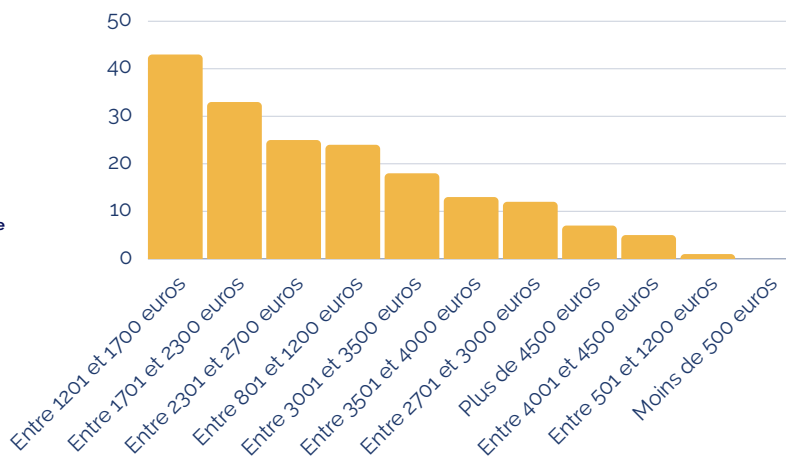
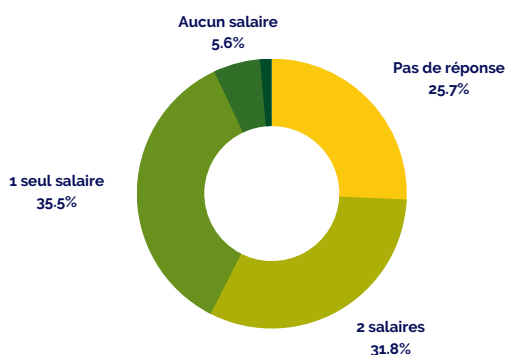
3. Paroles de saulois, sauloises

Dans le cadre de la réalisation de la présente étude d'ABS, le CCAS de Saulce-sur-Rhône a souhaité laisser la parole aux habitants. Les saulois ont été sollicités à deux reprises et à un an d'intervalle pour une expression directe. Le CCAS a donc proposé, deux questionnaires qui ont été distribués en 2021 puis en 2022 dans toutes les boîtes aux lettres. Des affiches réparties sur divers lieux de la ville ont permis aux habitants les plus familiers avec l'outil "internet" d'accéder à ce même questionnaire en ligne. Le premier questionnaire est resté en ligne durant 47 jours et le second a été accessible durant 41 jours. Les questionnaires "papier" ont été déposés par les répondants dans 2 urnes disposées dans des lieux de fortes fréquentations. En résumé, 214 foyers saulois ont répondu au premier questionnaire de 2021, contre 221 foyers ayant participé au second questionnaire réalisé en 2022.

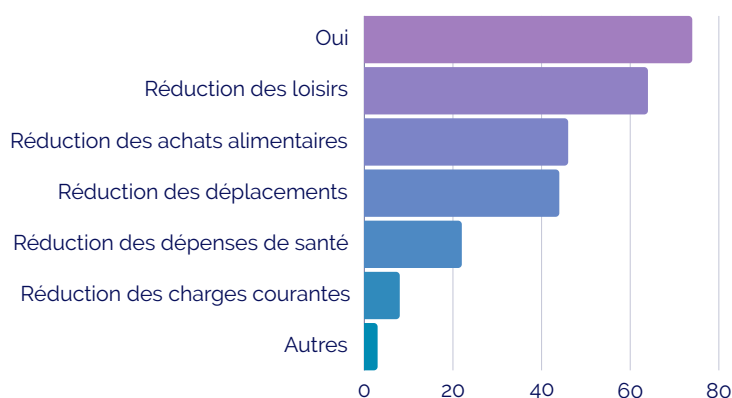
Nature des ressources



Situation fiscale du répondant



Rencontrez-vous des difficultés financières ? Si oui, sur quelles dépenses agissez vous ?





PARTIE VIII

LA SANTÉ DES SAULÇOIS

1- Le plateau santé de Saulce-sur-Rhône

La Ville de Saulce-sur-Rhône compte:

- 1 pharmacie
- 3 médecins généralistes
- 1 médecin spécialiste
- 0 sage femme
- 6 infirmiers
- 2 kinésithérapeutes
- 4 dentistes

Activité des infirmiers libéraux:

- 7 840 actes AMI*
- 2230 actes AIS*

*AMI : acte infirmier en soin, ils regroupent les actes d'hygiène (prévention des escarres, nursing...)
*AIS: actes médicaux infirmiers, il s'agit d'actes techniques (injection, chimiothérapie...)

5,1% de la population sauloise est couverte par la CSS

La complémentaire santé solidaire (CSS) est un dispositif visant à faciliter l'accès aux soins médicaux pour les personnes disposant de revenus modestes. Elle remplace depuis le 1er novembre 2019 la CMU.

La donnée locale est inférieure de **-3,4%** à celle du département. Elle est inférieure de **-2,9%** à celle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Enfin le score saulois est inférieur de **-5,2%** la donnée nationale.



0,8% des patients sont sous CSS et n'ont pas de médecin traitant (13 patients)

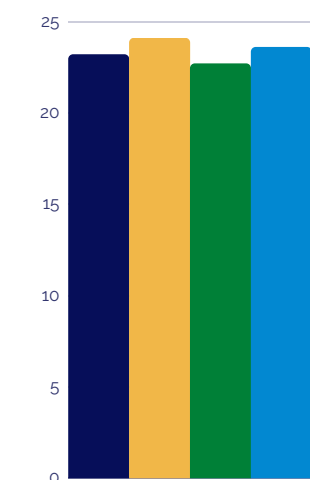


91,5% des saulois ont 1 médecin traitant.



23,2% des saulois sont en ALD.

2- La population exonérée au titre d'une ALD



Patients consommateurs en ALD de + de 17 ans

Les affections de longue durée exonérantes. Certaines affections de longue durée (ALD) sont dites « exonérantes ».

Il s'agit d'affections dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé.



(Données Assurance Maladie 2022)

*Les 5 principales "ALD" dont souffrent les saulois

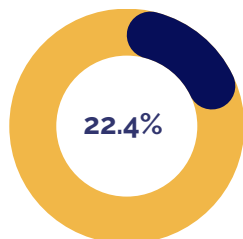
- 6,4% de diabète de type 2
- 3,3% de tumeurs malignes
- 2,3% de maladies coronaires
- 2,3% d'affections psychiatriques de longue durée
- 2,2% de maladies cardiaques

Population consommante de soins et non-couverte par un médecin traitant



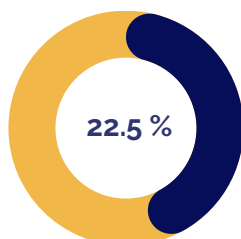
8,6% des saulois de 17 ans et +
11,3% au niveau départemental
11,3% au niveau régional

22,4% des saulois sont passés aux urgences en 2021 sans nécessité d'hospitalisation (rapporté aux patients consommateurs calculé à partir du forfait ATU)



Soit 354 saulois 2021

22,5% des saulois hospitalisés en 2021 en admissions directes à la demande du médecin traitant (sur le nombre d'hospitalisations dans ces services)

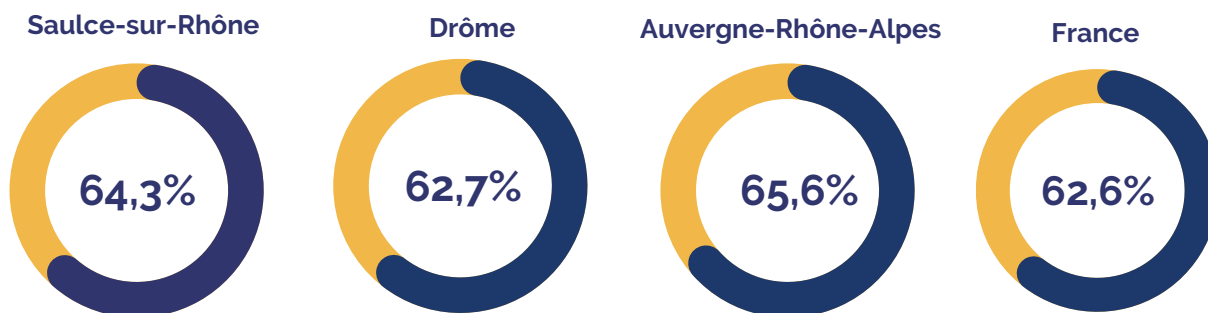


18 saulois admis directement sur demande du médecin traitant en 2021

(données Assurance Maladie 2021)

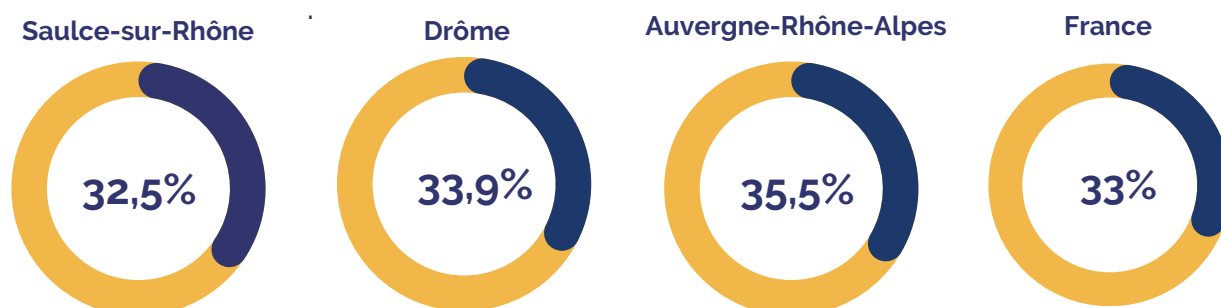
3. Les données de la CPAM de la Drôme (2022).

Taux de dépistage du cancer du sein



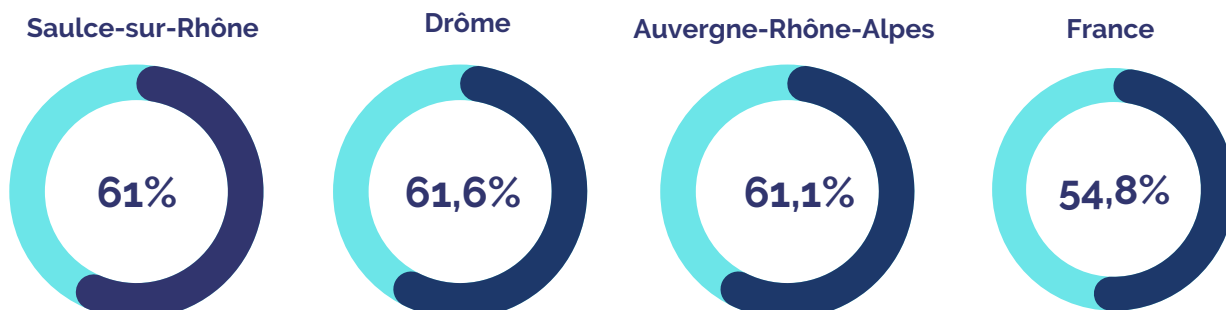
© DUNAMIS CONSEIL

Taux d'assurés ayant réalisé un dépistage du cancer colorectal

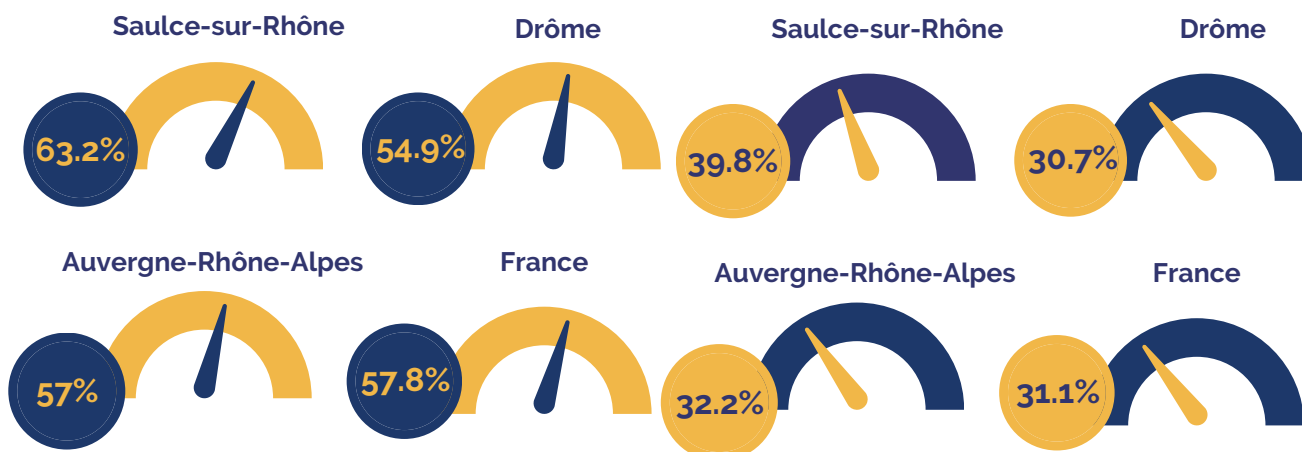


© DUNAMIS CONSEIL

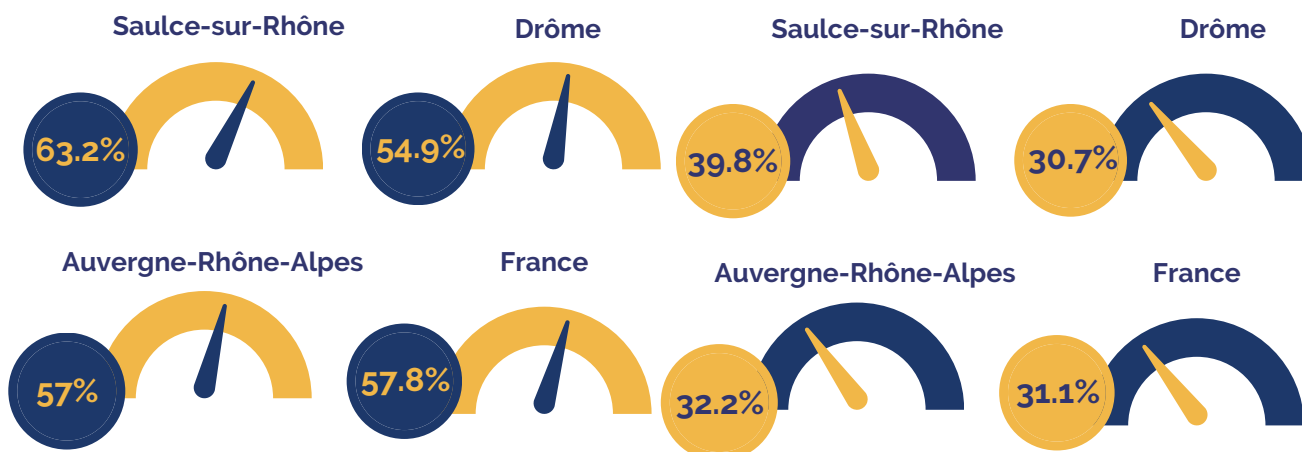
Taux d'assurés ayant réalisé un dépistage du cancer du col de l'utérus.



Taux d'assurés de + de 65 ans ayant reçu le vaccin contre la grippe.



Taux d'assurés de 16 à 64 ans (personnes à risque), ayant reçu le vaccin contre la grippe.



4- Les données des CPTS* pour le territoire de Saulce-sur-Rhône

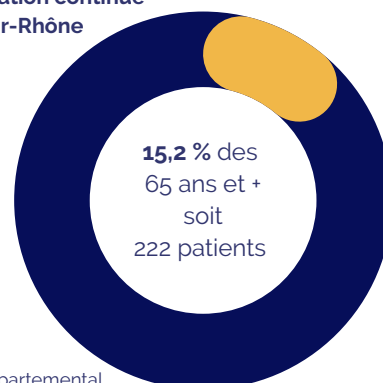
*Sources : données Assurance Maladie - ARS- URSSAF

La polymédication, définie par l'Organisation mondiale de la santé comme « l'administration de nombreux médicaments de façon simultanée ou par l'administration d'un nombre excessif de médicaments », est fréquente chez les personnes âgées. Celles-ci sont en effet souvent polyopathologiques et atteintes de maladies chroniques.

Mais si la polymédication peut être légitime, elle peut également être inappropriée et, dans tous les cas, comporter des risques d'effets indésirables ou des interactions médicamenteuses. Dans une société vieillissante comme la nôtre, la polymédication est un **enjeu majeur de santé publique** tant en termes de qualité que d'efficacité des soins et de dépenses de santé. S'intéresser aux définitions et mesures de la polymédication s'avère ainsi nécessaire.

*CPTS: Communauté professionnelle de santé, données 2022

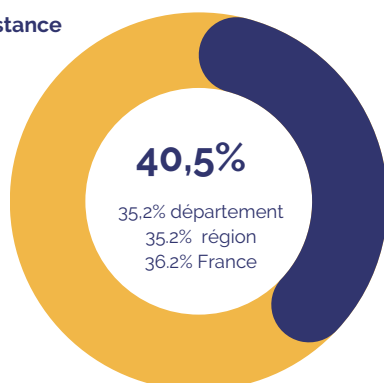
La Polymédicalisation continue à Saulce-sur-Rhône



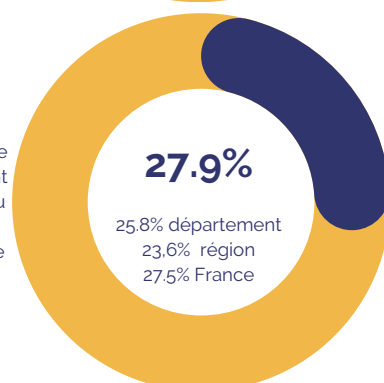
14.4 % à l'échelle départemental
14.9% au niveau régional
17% au niveau national

L'antibiorésistance

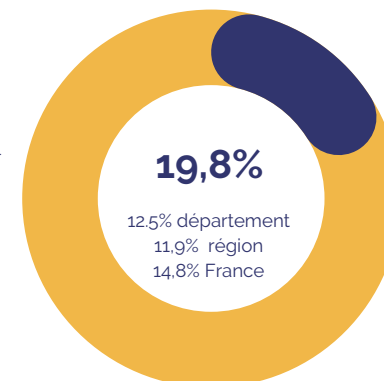
40,5% des consommateurs d'antibiotiques saulois sont traités par des antibiotiques générateurs d'antibiorésistance. Soit plus d'1/3 patient traité par antibiotiques.



27,9% des enfants de moins de 4 ans de Saulce-sur-Rhône ont bénéficié de la délivrance d'au moins 1 antibiotique générateur d'antibiorésistance



19,8% des enfants de plus de 4 ans et de moins de 16 ans de Saulce-sur-Rhône ont bénéficié de la délivrance d'au moins 1 antibiotique générateur d'antibiorésistance



L'utilisation massive des antibiotiques au cours de ces dernières années a conduit à l'émergence de nombreuses espèces de bactéries résistantes. Pour faire face à cette situation, il a été mis en place des « **Plans d'alerte sur les antibiotiques** » coordonnés par la Direction Générale de la Santé (DGS) et ayant pour objectif le juste usage des antibiotiques.

Celle-ci a établi trois listes de produits considérés comme « **critiques** » : les classes d'antibiotiques particulièrement génératrices de résistances bactériennes, les antibiotiques définis comme étant de « dernier recours » et ceux à dispensation contrôlée.

Quatre antibiotiques ou classes d'antibiotiques sont aujourd'hui identifiés comme particulièrement générateurs de résistances bactériennes :

- L'association amoxicilline – acide clavulanique
- Céphalosporines : plus grande préoccupation pour les spécialités administrées par voie orale que par voie injectable ; plus grande préoccupation pour les céphalosporines de troisième et quatrième générations et pour la catégorie « autres céphalosporines » ; préoccupation pour la ceftriaxone
- Fluoroquinolones
- Témocilline*

*Sources pour les 4 graphiques : DCIR/SNDS/SNIIRAM/PMSI (2021-2022)



SNIIRAM : le Système National d'Information Inter Régimes de l'Assurance Maladie.

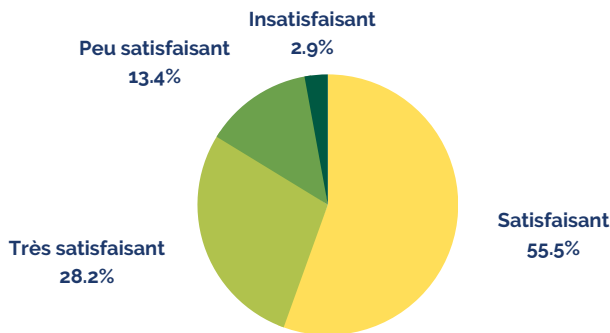
PMSI : Les données des hôpitaux et autres établissements de santé (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information).

DCIR: Datamart de Consommation Inter Régime contient l'ensemble des soins de ville remboursés pour les bénéficiaires de l'Assurance Maladie

5. Paroles de saulçois, saulçoises

Dans le cadre de la réalisation de la présente étude d'ABS, le CCAS de Saulce-sur-Rhône a souhaité laisser la parole aux habitants. Les saulçois ont été sollicités à deux reprises et à un an d'intervalle pour une expression directe. Le CCAS a donc proposé, deux questionnaires qui ont été distribués en 2021 puis en 2022 dans toutes les boîtes aux lettres. Des affiches réparties sur divers lieux de la ville ont permis aux habitants les plus familiers avec l'outil "internet" d'accéder à ce même questionnaire en ligne. Le premier questionnaire est resté en ligne durant 47 jours et le second a été accessible durant 41 jours. Les questionnaires "papier" ont été déposés par les répondants dans 2 urnes disposées dans des lieux de fortes fréquentations. En résumé, 214 foyers saulçois ont répondu au premier questionnaire de 2021, contre 221 foyers ayant participé au second questionnaire réalisé en 2022.

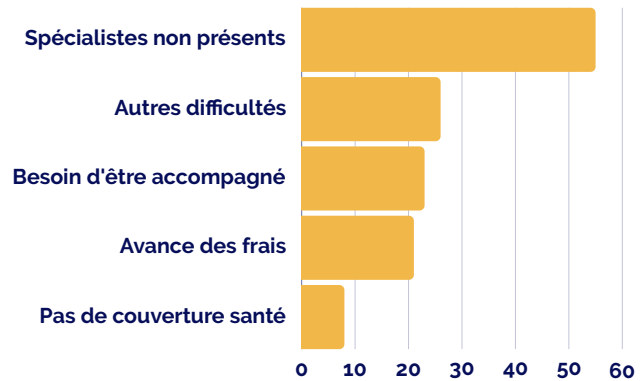
Votre état de santé



Parmi les spécialistes non présents sur Saulce, sont cités :

- Gynécologue
- Médecin généraliste
- ORL
- Ophtalmologue
- Pneumologue
- Rhumatologue
- Pédiatre
- Angiologue
- Cardiologue
- Endocrinologue
- Dermatologue
- Ostéopathe
- Orthophoniste

Quelles sont vos difficultés d'accès de santé ?

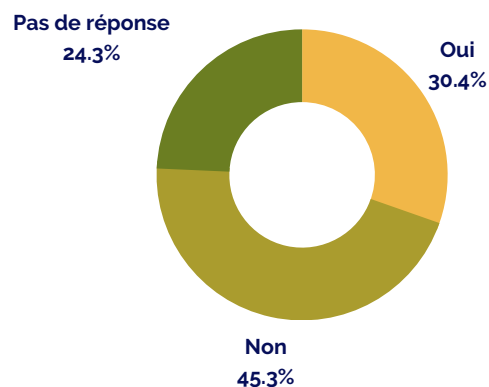


Autres difficultés d'accès aux soins :

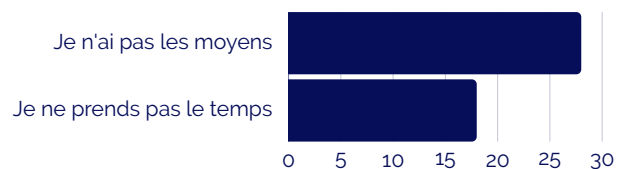
- Délais d'obtention de rdv pour les spécialistes trop long
- Médecins et spécialistes présents ne prennent plus de nouveaux patients



Avez vous l'occasion de rencontrer des professionnels du bien être ?



Parmi les contributeurs ayant répondu "Non"



Quels professionnels de bien être souhaitent ils rencontrer ?

- Masseur
- Microkiné
- Réflexologue
- Naturopathe
- Sophrologue
- Diététicien
- Ostéopathe
- Homéopathe
- Acuponcteur
- SPA / Institut
- Esthéticienne
- Cours de yoga



PARTIE IX

PAROLES DE SAULÇOIS , SAULÇOISES

Les thèmes traités

Le handicap et
l'accessibilité

Les déplacements,
la circulation
et la voirie

L'accès à internet
et aux démarches
administratives

Les loisirs
et la vie sociale

La précarité et
le pouvoir d'achat

Thème 1 : Le handicap, et l'accessibilité.

Si vous êtes une PMR, considérez vous que l'espace public Saulçois est accessible ?

13

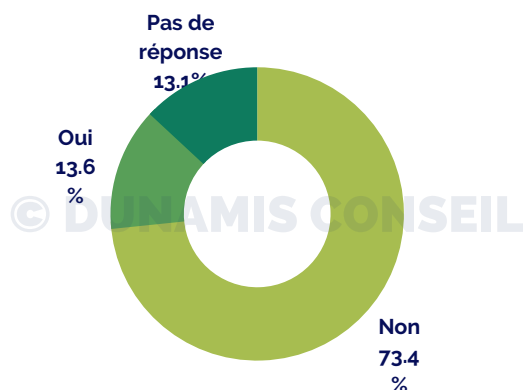
PMR déclarées

Ceux ayant répondu "Non" ont précisé :

- Certains trottoirs sont trop hauts ou en mauvais état pour se déplacer en fauteuil roulant
- Certains commerces n'ont pas de rampe d'accès
- Les nombreuses voitures garées sur les trottoirs gênent la bonne circulation des PMR
- Bâtiments publics comme la mairie non accessible

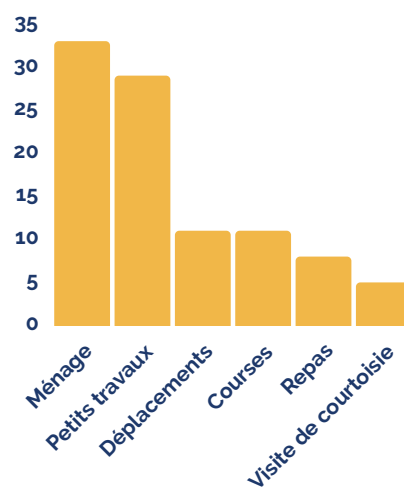
Services d'aide à la personne

Bénéficiez-vous d'une aide à la personne ?

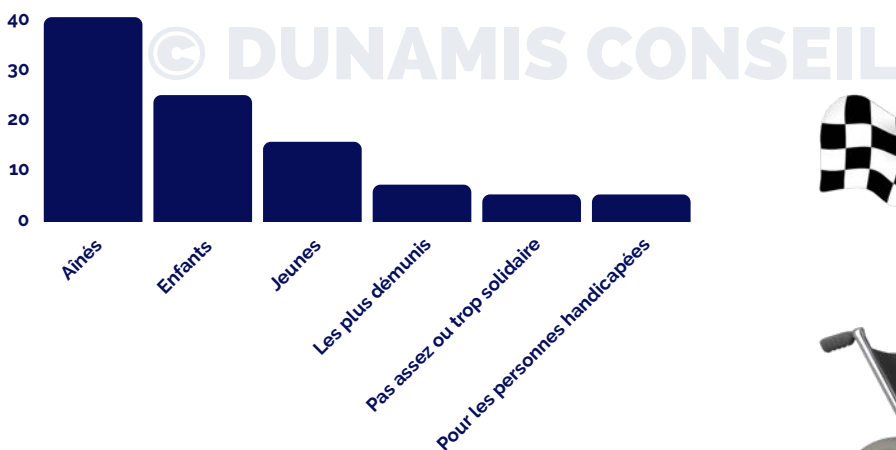


Parmi ceux ayant répondu "Oui" et ayant précisé de quels services ils bénéficiaient, on retrouve principalement : l'aide au ménage, à la toilette, à l'entretien des espaces verts, aux courses et aux déplacements...

De quelles prestations estiment-ils avoir besoin ?

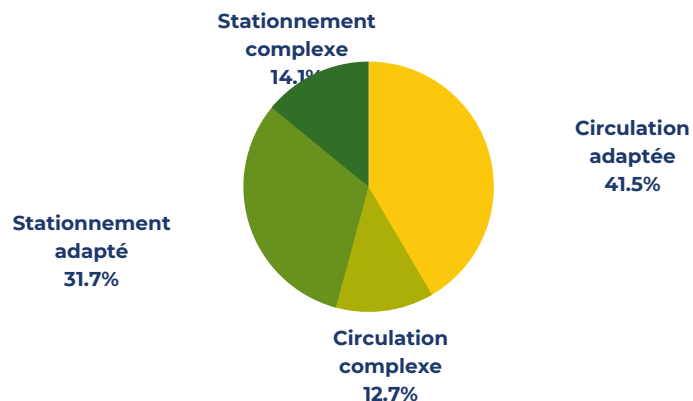


50 Considérez-vous que Saulce-sur-Rhône est une ville solidaire ?



Thème 2 : Les déplacements et la circulation .

Regards des Saulçois(es) concernant la circulation et le stationnement



Rencontrez-vous des difficultés de déplacements à Saulce-sur-Rhône



14,1 %

Oui



56,5%

Non

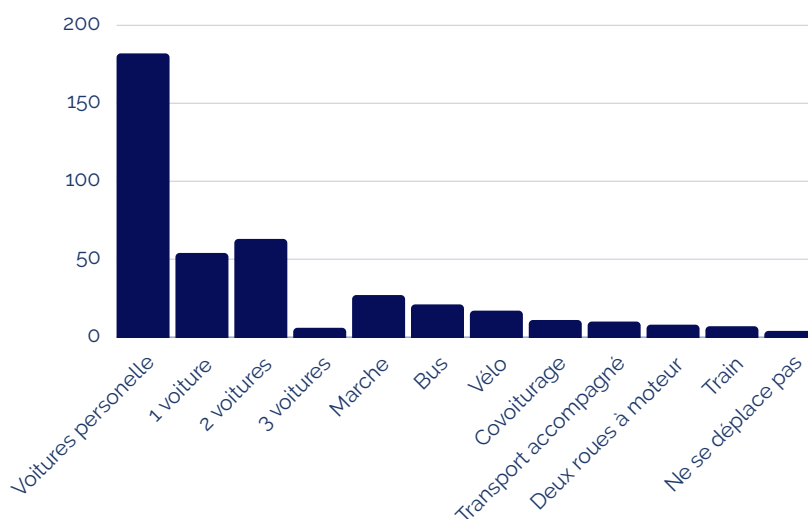
© DUNAMIS CONSEIL

Pour les 14% de répondants ayant des difficultés de déplacement, voici les raisons mentionnées selon une retranscription à l'identique des réponses apportées :

- Voitures indispensables sur Saulce, manque de bus
- Pas de véhicule personnel
- Ne parviens pas à arriver à l'heure au travail et/ou aux rdv médicaux avec le réseau de bus existant
- Horaires de bus insuffisants et non respectés
- Hausse prix du carburant
- Horaires ligne 30 modifiés, dommage, car les jeunes sont moins autonomes qu'auparavant
- Circulation N7 en été
- Manque de navettes près des lotissements
- Pas de pistes cyclables sécurisées

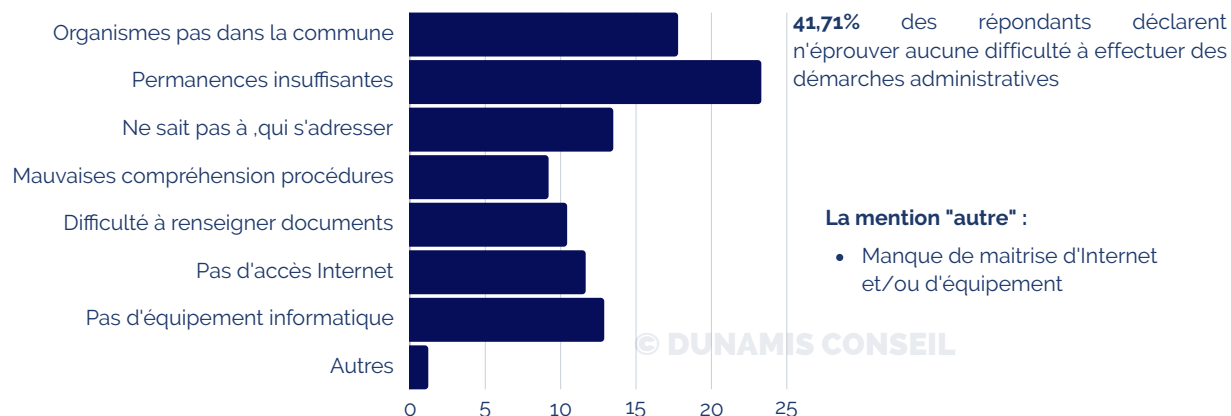


Moyens de locomotion



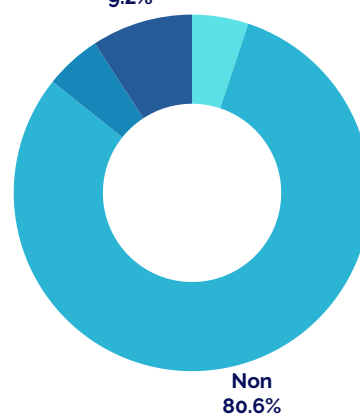
Thème 3 : L'accès à internet et aux démarches administratives..

Rencontrez-vous des difficultés à effectuer des démarches administratives

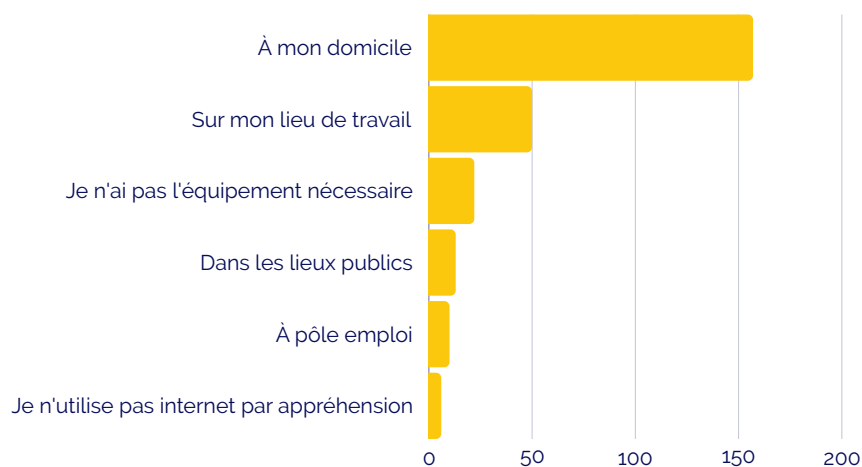


Souhaitez-vous être aidé pour utiliser internet ?

Besoin d'aide pour démarches administratives



Disposez-vous d'un accès internet ?



Thème 4 : Les loisirs et la vie sociale..

Avez vous des relations sociales à Saulce-sur-Rhône ?

Avec votre famille ou vos amis



Avec votre voisinage



Au sein d'associations non Saulçoises

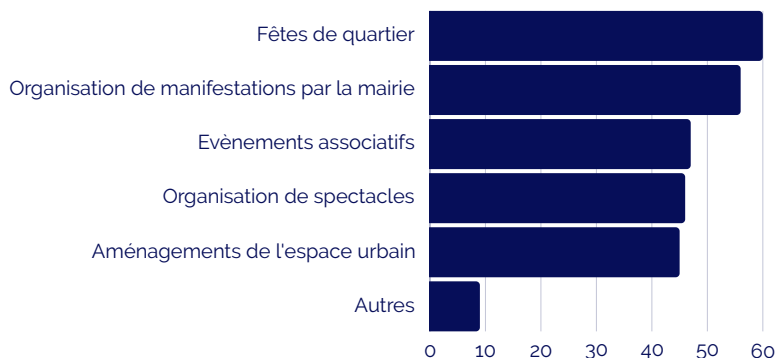


Au sein d'associations Saulçoises



Comment entretenir les liens entre les habitants ?

© DUNAMIS CONSEIL



Dans "autres", nous trouvons :

- Nouveaux équipements au parc pour enfants
- Davantage de tournois sportifs
- Plus d'associations sportives
- Un véritable centre du village

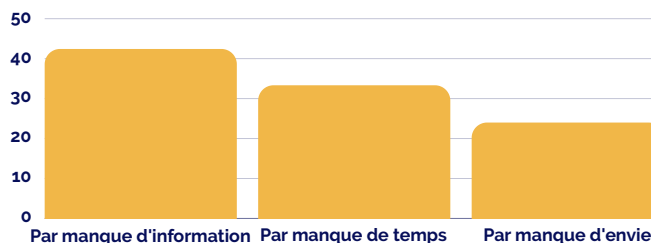


LES LOISIRS

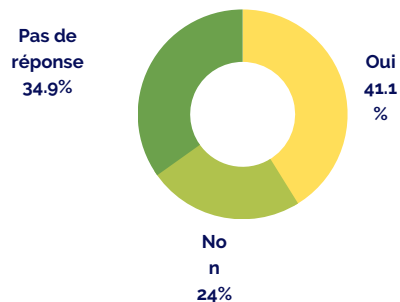
Participez-vous à des manifestations dans la commune ?



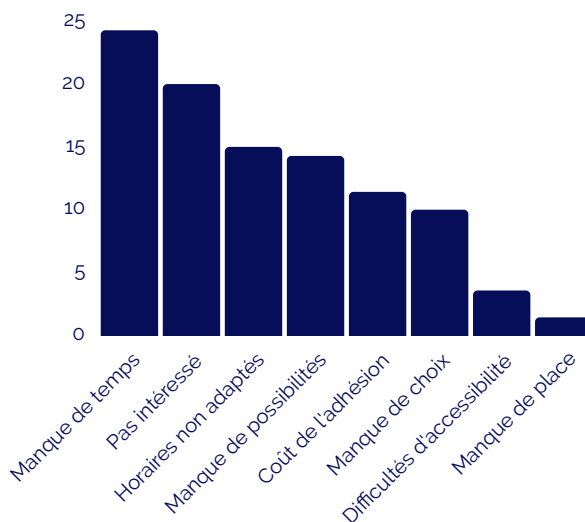
Pour quelles raisons, vous ne participez pas à des manifestations dans la commune ?



L'offre de loisirs est elle suffisante ?



Pour quelles raisons, ne pratiquez-vous des activités culturelles et/ou sportives

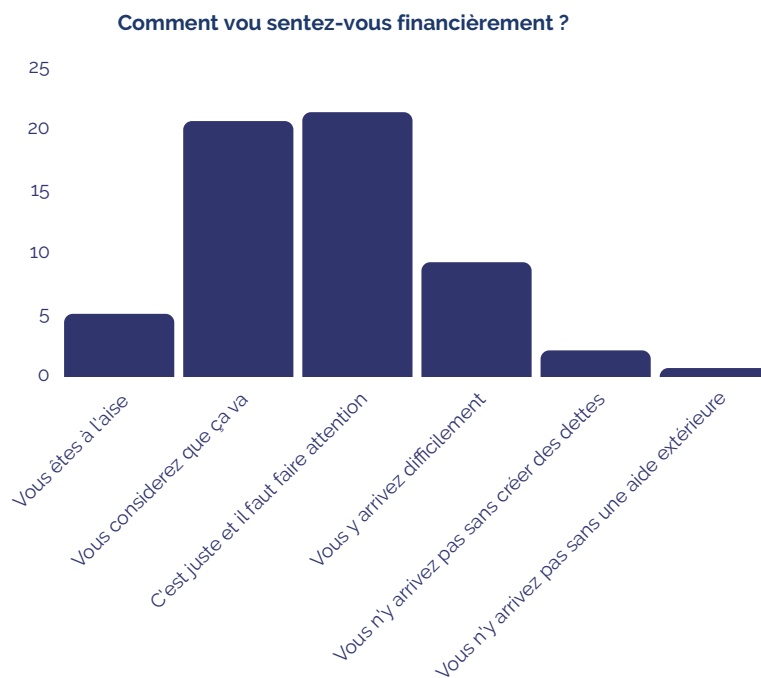
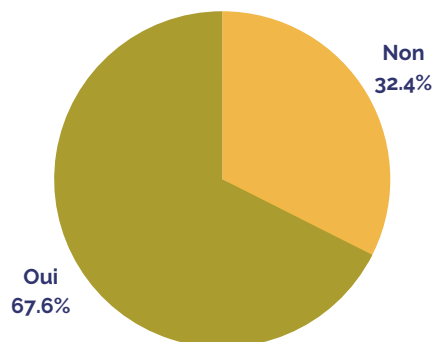


Pratiquez-vous des activités culturelles et/ou sportives

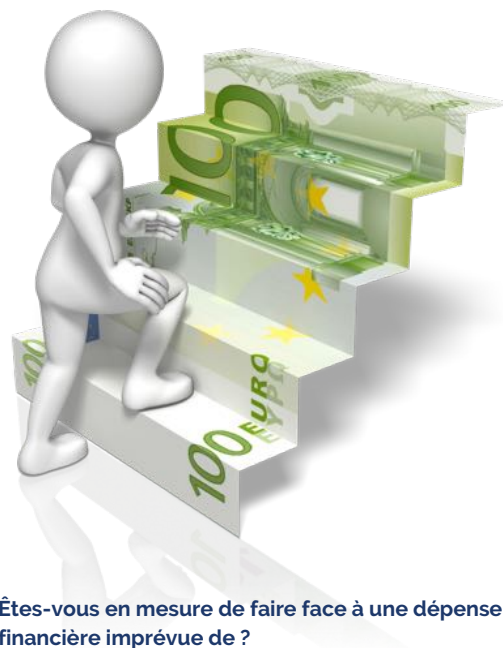
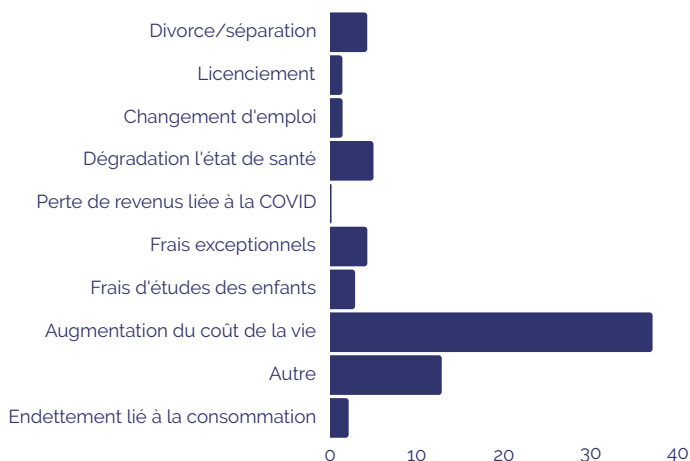


Thème 5 : La précarité et le pouvoir d'achat.

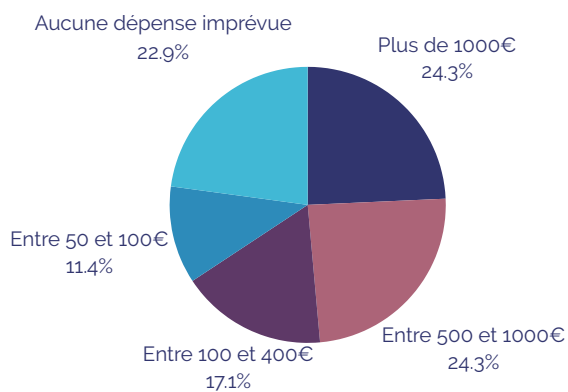
Avez-vous ressenti une dégradation de votre niveau de vie au cours des 2 ou 3 dernières années ? (Une seule réponse possible)



Quelles sont les raisons qui ont provoqué la dégradation de votre niveau de vie ?



Êtes-vous en mesure de faire face à une dépense financière imprévue de ?





PARTIE X

**LES PISTES DE RÉFLEXION ET LES ORIENTATIONS
ISSUES DE LA CONSULTATION**

PISTE DE RÉFLEXION N°1

“Conduire avec les services compétents de la région et de Montélimar agglomération une réflexion autour d'une meilleure offre de transport en commun”.

L'étude des modes de "déplacements collectifs" mis en oeuvre sur le département de la Drôme laisse apparaître que le principal moyen de transport proposé aux saulçois pour se diriger vers Valence au nord ou en direction de Montélimar, plus au sud, demeure la ligne routière (car), proposée par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour mémoire, la ville de Saulce-sur-Rhône profite d'un positionnement géographique central entre les deux plus grandes villes du département de la Drôme. Ainsi, la ville de Saulce-sur-Rhône est située à environ 38,7 km de Valence et à 18,4 km de Montélimar.

Ainsi, la **ligne D30** traverse Saulce-sur-Rhône pour relier les deux principaux pôles d'activité et de services que représentent les villes de Valence et de Montélimar.

Nous constatons que cette ligne permet aussi aux saulçois de rejoindre la commune de Loriol. En semaine, il est proposé 6 horaires de passage dans la direction de Valence contre 7 en direction de Montélimar. Les possibilités sont plus réduites les WE. Ainsi, les saulçois pourront bénéficier de 5 transports vers Valence ou Montélimar.

Il est à noter que les horaires proposés peuvent paraître peu adaptés aux salariés travaillant notamment dans les secteurs des services, du commerce ou de l'industrie. Ainsi le dernier car, assure un départ de Valence à 19h15 contre 18h20 pour le dernier car quittant Montélimar.

Il est ici rappelé que 4 arrêts sont réalisés sur la commune de Saulce-sur-Rhône, soit sur les secteurs du "pavé", des "Reys de Saulce", du "centre" ou des "routiers".

Pour les saulçois souhaitant se déplacer en train (TER) il faudra se déplacer sur la gare de Loriol (26270) qui demeure la plus proche, soit à environ 6,1km. En TER, il faudra compter entre 21 et 27 minutes pour relier Valence à Montélimar. Le temps de trajet dépendra en effet du nombre d'arrêts et notamment de l'escale qui sera réalisée à Loriol ou à Livron (9,5 km de Saulce-sur-Rhône).

Les initiatives prises par la communauté d'agglomération de Montélimar dont dépend la commune de Saulce-sur-Rhône peuvent être saluées. Elles visent notamment le réseau Montélibus, le transport à la carte composé de l'offre Monteliflex qui fonctionne uniquement les mardis et jeudis ou bien encore le service Montelimob, destiné aux personnes à mobilité réduite.

La thématique traitant de la mobilité et des déplacements a été plébiscitée par les saulçois. Ainsi, 14,1% des répondants au questionnaire de l'ABS ont déclaré, éprouver des difficultés de déplacement.

Les saulçois sont plutôt unanimes et affirment que la ligne de car n°30 a été remodelée et ne correspond plus à leurs attentes. Il est question d'horaires de passages insuffisants ou non adaptés à leurs besoins et attentes.

Les répondants pointent notamment que les horaires proposés ne sont pas adaptés à des horaires et/ou postes de travail. Ces retours ont été confirmés par de nombreux participants aux 6 commissions thématiques organisées dans le cadre de la présente étude. Le sujet des mobilités étant transversal, les participants ont notamment évoqué les difficultés rencontrées par les demandeurs d'emploi au premier rang desquels nous trouvons les jeunes.

Les difficultés liées à la question du transport affectent pleinement les ménages saulçois et plus particulièrement les ménages les plus modestes. Ainsi, **63,41%** des répondants déclarent utiliser la voiture pour réaliser tous leurs déplacements. **34,62%** des utilisateurs de voiture déclarent en posséder au moins 2. Les transports en commun sont régulièrement utilisés par **15,47%** des non-utilisateurs et/ou possesseur de voiture. Parmi l'ensemble des répondants, ils ne sont que **9,75%** à déclarer utiliser les transports en commun proposés.

Dans le cadre de la présente étude d'ABS, le CCAS de Saulce-sur-Rhône reçoit les attentes exprimées par les habitants. Celles-ci sont relayées par les forces vives locales. Cependant, la thématique des transports n'est pas une compétence dévolue au CCAS. Il conviendra donc de passer le relais aux élus du conseil municipal qui pourront opérer des rapprochements avec les services compétents de la région et/ou de l'agglomération de Montélimar afin d'étudier les tracés et les horaires de certaines lignes.

Le CCAS pourra par ailleurs prendre l'attache des services compétents de la CPAM, car l'Assurance maladie peut prendre en charge les frais de transport, sous certaines conditions. Par exemple, en cas de déplacement pour recevoir des soins, faire pratiquer des examens médicaux ou répondre à une convocation pour un contrôle réglementaire. Des solutions pourront aussi être trouvées du côté des caisses de retraite. Ainsi, L'Agirc Arrco, l'institution de retraite complémentaire des salariés du secteur privé en France, propose un programme conçu pour les personnes âgées de 75 ans et plus, appelé « Sortir Plus ». Ce programme améliore la mobilité des seniors en milieu urbain et rural en leur proposant un accompagnement gratuit, pour des sorties à pied ou en voiture, dans la limite de 450 € par an.

PISTE DE RÉFLEXION N°2

“Promouvoir des actions de prévention à la santé et envisager de renforcer le plateau technique de santé de Saulce-sur-Rhône”.

Certaines données 2021 extraites par les services de la CPAM de La Drôme nous interpellent. Ainsi, nous constatons que **67,9%** des assurés saulçois ont été dépistés dans le cadre de la prévention du cancer du sein.

Il est à noter que le taux de dépistage des 50-74 ans est de **33,3%** et vise 170 saulçois sur les 431 éligibles. Pour information, les recommandations de la HAS (Haute autorité de santé) rappellent qu'en l'absence des facteurs de risque pour lesquels un dépistage spécifique du cancer du sein est recommandé, il n'y a pas lieu de réaliser une mammographie ou une échographie mammaire de dépistage en dehors de la tranche d'âge de participation au programme national de dépistage organisé, c'est-à-dire entre 50 et 74 ans.

Le taux d'assuré ayant réalisé un dépistage du cancer colorectal est de **32,5%**. Ainsi, le taux de dépistage global incluant les hommes et les femmes n'est que de 26% chez les 50 ans et +, soit les premiers âges dépistés. Il existe une quasi parfaite parité entre les hommes et les femmes, puisque **48,12%** des personnes dépistées sont des hommes.

Les niveaux de dépistage du cancer du col de l'utérus sont eux aussi assez bas. Le taux de couverture est de **44,2%** des saulçoises. Ce score est encore bien inférieur pour les femmes de moins de 29 ans (15,9%). La HAS rappelle que pour les femmes entre 25 et 29 ans, les modalités de dépistage antérieures sont maintenues : le test de dépistage est réalisé par examen cytologique tous les 3 ans, après deux premiers tests réalisés à 1 an d'intervalle et dont les résultats sont normaux.

En marge des données de santé, les habitants se sont exprimés à travers les deux questionnaires réalisés sur les freins qu'ils rencontraient dans les parcours de soins. Ainsi, **55%** des répondants ont déclaré d'importantes difficultés à rencontrer des spécialistes. **23%** ont besoin d'être accompagnés et **21%** ne peuvent pas avancer les frais de santé.

Les deux principales raisons qui sont avancées par les répondants qui sollicitent un accompagnement sont les difficultés de transport, déjà évoquées par la piste de réflexion n°1 du présent rapport d'ABS. Les seniors sont, quant à eux, demandeurs de solutions d'accompagnement lors des rendez-vous médicaux. Nous évoquons ici des attentes de solutions du type : transport à la carte.

Le CCAS pourra se rapprocher des services compétents de la CPAM afin d'envisager d'organiser des campagnes d'information et de dépistages auprès des saulçois. Des dépistages plus massifs pourraient être organisés localement en les couplant à de grands événements de type "octobre rose".

La question du plateau médical de Saulce-sur-Rhône demeure posée. Ainsi, les dernières données extraites par les services compétents de la CPAM indiquent que **79,7%** des saulçois déclarent un médecin traitant. Il est ici rappelé que parmi les 20,3% non suivis par un médecin traitant, **8,6%** "consomment" des soins réguliers. Cette donnée peut aussi permettre de comprendre que **22,4%** des saulçois passés aux urgences hospitalières en 2021 n'avaient aucune nécessité d'être hospitalisés ou de recourir à des soins urgents.

Pour tout ce qui précède nous recommandons au CCAS et à la Ville de Saulce-sur-Rhône de porter une attention particulière aux possibilités et/ou opportunités qui pourraient naître localement quant à la création d'une maison médicale ou d'un pôle de santé. Ces structures sont déjà largement implantées dans le paysage médical : le nombre des maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) est passé de **943** en 2019 à **2251** au 31 décembre 2022, et le ministère de la Santé en espère 4000 à l'horizon 2027. Dans le Rhône, le nombre des MSP a bondi de 6 en 2013 à 67 à l'été 2023 et il en existait environ 71 en 2022, sur le département de la Drôme.

PISTE DE RÉFLEXION N°3

“Définir les outils et les moyens de prévention du risque d’insécurité. Faire évoluer les moyens consacrés dans le but de permettre d’apporter les réponses les mieux adaptées pour contenir et/ou limiter le sentiment d’insécurité”.

La thématique de la sécurité a été traitée par la présente étude d'ABS. Les répondants au premier questionnaire, proposé aux habitants, se sont clairement positionnés sur le fait qu'ils se sentaient globalement en sécurité à Saulce-sur-Rhône. Ainsi, nous avons enregistré **74,3%** d'opinions favorables contre **25,7%** de réponses dénonçant un manque de sécurité.

Nous avons profité des rencontres thématiques organisées en mairie et des témoignages des forces vives et des acteurs locaux du territoire de Saulce-sur-Rhône pour investiguer plus en avant sur la question de la sécurité et/ou de l'insécurité. Nous sommes ainsi partis de la définition même du terme d'insécurité et nous avons retenu que ce terme regroupait 2 approches, à savoir : le manque de sécurité, et l'inquiétude provoquée par l'éventualité d'un danger.

Nous sommes repartis des retours réalisés par les saulçois et nous avons analysé les réponses au questionnaire. C'est ainsi que nous avons compris que l'insécurité était plus souvent "redoutée et crainte" qu'effectivement "subie ou éprouvée". Ainsi et parmi les principales raisons expliquant l'insécurité, nous trouvons par ordre de fréquence :

- Les "risques" de cambriolages
- Le manque d'éclairage public dans certains quartiers.
- L'absence de police municipale.
- Les risques importants d'accidents de chasse lors de promenades.
- Les cambriolages subis.
- Les dégradations et les incivilités.

Nous avons par ailleurs assimilé le fait que pour beaucoup de saulçois le principal danger était incarné par la Nationale 7 qui traverse Saulce et qui apporte avec elle des visiteurs dont certains seraient peu recommandables. Parmi les sujets évoqués par les répondants et par les participants aux commissions thématiques de l'ABS, nous trouvons des trafics de drogue qui seraient opérés par des individus extérieurs à la localité. Des errements d'individus aux comportements déviants (alcoolisés ...) dans les lieux publics, dont le parc de l'Olivette ou les berges du canal d'aménée.

En réponse au sentiment d'insécurité et/ou au risque d'insécurité, les saulçois se sont exprimés à **36%** en faveur de caméras de vidéosurveillance. Ils demeurent cependant **28%** à ne pas souhaiter ce type d'équipement. Les opposants aux caméras dénoncent avant tout le coût de ces installations qui serait bien mieux investi dans d'autres domaines (éducation, équipement urbain, social...) et le risque d'atteinte à l'intimité des habitants. La question des caméras semble diviser les habitants, comme partout ailleurs. Nous relevons que près de **36%** des répondants se sont abstenus sur ce sujet. Ce score place l'abstention au même niveau que le score d'opinion favorable. Pour leur part, les opposants aux caméras ne sont qu'à 8 points de la valeur la plus haute exprimée.

Les membres des commissions thématiques de l'ABS sont revenus sur la réponse apportée par les répondants au questionnaire mentionnant notamment "l'absence de police municipale". Sur ce point, les participants partagent la perception des habitants tout en ajoutant qu'il n'existe qu'un seul agent à ce jour et qu'il n'est peut-être pas assez reconnaissable en raison d'un manque de ciblage (uniforme, véhicule, communication insuffisante). Il a aussi été pointé qu'une collaboration demeurerait à construire avec les autres représentants des forces de l'ordre (gendarmerie, police nationale et/ou municipale d'autres territoires).

Les éléments constitutifs de la présente piste de réflexion ne relèvent pas des compétences du CCAS. Une présentation succincte des conclusions de l'étude d'ABS sera réalisée auprès du Conseil municipal afin de permettre aux élus de Saulce-sur-Rhône de se saisir de cette thématique. La question de l'installation d'un système de vidéosurveillance semble diviser les habitants et une consultation permettrait certainement d'inviter les indécis à prendre position sur ce sujet. Enfin, il est ici rappelé que l'EPCI "Montélimar agglomération" assure les compétences liées à la sécurité dans les transports et suit les travaux réalisés par le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

PISTE DE RÉFLEXION N°4

"Développer de nouvelles formes de loisirs accessibles aux femmes et notamment aux mères seules avec enfants. Prioriser les accueils des enfants issus des familles monoparentales dans les EAJE et autres structures de loisirs"

Nous avons présenté le volume des familles monoparentales sauloises dans le présent rapport d'ABS. Nous constatons que de nombreuses mamans "solo" ont répondu au questionnaire dédié aux habitants. Nous relevons que nombreuses sont celles qui décrivent de réelles situations de solitude et d'oubli de soi au profit de l'éducation de leurs enfants.

La réalité et le quotidien qui nous sont décrits par ces mères seules montrent que les loisirs pour les adultes, dont les parents, sont proposés notamment par le monde associatif durant les temps extrascolaire et/ou périscolaire. Or, ces femmes nous expliquent que leurs temps de répit (sans leurs enfants) se situent sur le temps scolaire. Il conviendrait de conduire une réflexion sur des expérimentations de loisirs sur le temps dans le présent rapport d'ABS.

Pour rappel, les familles monoparentales sauloises représentent entre **15 et 17%** des familles. Elles rassemblent entre 27 et 30% des familles avec enfant(s).

À peine 3% des répondants ont déclaré que la Ville de Saulce-sur-Rhône est solidaire en direction des familles monoparentales. Il est à préciser qu'ils sont plus de **40,7%** à déclarer que la Ville est solidaire en direction des aînés. Le score des familles monoparentales arrive bien derrière ceux des enfants (**26,19%**), des jeunes (**15,89%**), des plus démunis (**7,36%**) et des personnes handicapées (**5,41%**).

Il ressort des commissions thématiques réalisées dans le cadre de notre mission d'ABS qu'il apparaît bien difficile pour les familles monoparentales d'accéder aux EAJE (établissements d'accueil de jeunes enfants) ou de trouver des places lors des inscriptions pour les centres de loisirs. Ainsi, ces inscriptions sont ouvertes aux familles des autres territoires qui composent l'EPCI.

Le CCAS pourrait se rapprocher du tissu associatif qu'il connaît parfaitement afin d'envisager des ateliers ou des animations pleinement accessibles pour les mamans qui élèvent seules leur(s) enfant(s). Cette piste de réflexion pourrait constituer une des prochaines thématiques spécifiques qui pourraient être traitées par les prochaines ABS.

D'autre part, la ville de Saulce-sur-Rhône pourrait demander à ses deux représentants qui siègent dans les instances de l'EPCI "Montélimar Agglomération", de porter la question de la place des familles monoparentales dans les structures dédiées notamment aux jeunes enfants et aux enfants. Cette thématique devrait intéresser d'autres territoires de l'agglomération. Pour mémoire, les familles monoparentales représentent **14,6%** des familles de l'EPCI et environ **26,75%** des familles avec enfant du territoire de Montélimar Agglomération.

La thématique ici traitée bénéficie d'une attention toute particulière portée par les institutions soutenues par les politiques publiques. Ainsi, nous rappelons que les CAF soutiennent activement et notamment à travers la CTG (convention territoriale globale), les actions et les projets visant l'enfance et la petite enfance en plus de soutenir les actions en faveur de la parentalité.

D'autre part et parce que nous rencontrons de nombreux foyers précaires et/ou pauvres parmi les familles monoparentales, nous rappelons que l'axe n°1 du "plan de lutte contre la pauvreté" porte sur la petite enfance. Pour mémoire, cet axe n°1 précise que : **"L'accueil des tout-petits dans les crèches ou par des assistantes maternelles est considéré comme un « levier efficace de réduction des inégalités », mais seuls 5 % des enfants défavorisés sont accueillis en crèche contre 22 % des enfants favorisés"**.

PISTE DE RÉFLEXION N°5

Conduire une réflexion autour des nouveaux modes d'hébergement des séniors "autonomes". Échanger avec les acteurs locaux et les services compétents du département autour de nouveaux modes d'accueil pour les séniors autonomes.

40,7% des répondants au questionnaire de l'ABS considèrent que la Ville de Saulce-sur-Rhône est solidaire en direction des aînés. Il est ici rappelé que **45,19%** des répondants ont plus de 60 ans.

À la question portant sur le logement des personnes âgées autonomes, **55,1%** des participants ont répondu que la Ville devrait conduire une réflexion sur de nouveaux types de logements en direction des personnes âgées autonomes. Parmi les propositions les plus formulées par les répondants et dans l'ordre de citation : les résidences séniors, les appartements ou maisons "autonomes", les logements intergénérationnels et les résidences ou établissements médicalisés.

Toutes les grandes tranches d'âges de la population ont répondu au questionnaire et sur les sujets traitant des séniors. Les réponses n'émanent donc pas uniquement des habitants les plus âgés et/ou concernés par les questions posées. Ainsi, **11,06%** des répondants ont moins de 30 ans, **28,36%** ont entre 30 et 44 ans et **15,38%** ont entre 45 et 59 ans. Avec un score de **55,1%**, la question portant sur les logements pour les personnes âgées autonomes a été plébiscitée par des répondants plus jeunes, parmi lesquels nous trouvons des enfants ou des petits enfants de séniors saulçois.

Il est important de préciser que les habitants de + de 60 ans représentaient en 2020, **25,9%** de la population locale. La proportion des séniors évolue constamment depuis près de 15 ans. Ainsi, en 2009, les séniors représentaient **21,2%** de la population saulçoise. Cette donnée rapportée à l'année 2014 était de **23%**.

Le territoire de Saulce-sur-Rhône compte donc de plus en plus de séniors et ce phénomène demeure le même que celui enregistré sur les autres strates géographiques de la Drôme. Ainsi, les séniors de plus de 60 ans représentaient **23,8%** de la population de l'agglomération de Montélimar en 2009 contre **25%** en 2014. La donnée propre à l'EPCI a atteint **27%** en 2020. Au niveau départemental, les séniors de plus de 60 ans représentaient **24,3%** des Drômois en 2009 contre **26,5%** en 2014. En 2020, les séniors représentaient **28,4%** des habitants de la Drôme. Nous constatons à partir des données fournies que la population de Saulce-sur-Rhône amorce un vieillissement constant, mais moins prononcé que sur les autres échelons territoriaux de notre comparaison.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, il nous apparaît intéressant de souligner que les générations les plus jeunes qui ne sont pour l'heure pas concernées par les attentes en matière de logements séniors se sont fortement exprimées sur ce sujet. Nous pouvons interpréter ce positionnement comme une forme de solidarité envers les précédentes générations et un attachement au territoire de Saulce-sur-Rhône.

Les travaux conduits en commissions et le diagnostic de territoire réalisé par le cabinet DUNAMIS montrent que l'offre en matière de logements dédiés aux séniors sur le territoire de Saulce-sur-Rhône demeure faible voir inexistante. Ainsi, les bailleurs sociaux n'ont pas de programmes en cours et/ou en mesure d'apporter une réponse à la demande exprimée localement.

Pour mémoire, **83,9%** des logements de Saulce-sur-Rhône sont des maisons et près de 8/10 de ces habitations, soit **79,2%**, comptent 4 pièces et plus. **79,2%** des 1 527 logements de la commune sont de très grande taille (5 pièces et +). Les services d'aide à domicile dont des infirmières libérales déclarent qu'ils interviennent aux domiciles de personnes âgées, vivant seules, dans de grandes maisons. Parmi ces bénéficiaires de l'APA (aide personnalisée à l'autonomie), certains séniors paraissent isolés dans des habitations devenues bien trop grandes. Certaines de ces maisons n'offrent que très peu ou pas d'accessibilité à leurs occupants.

Pour tout ce qui précède, nous invitons le CCAS et la Ville de Saulce-sur-Rhône à conduire une analyse plus approfondie des besoins des habitants et de l'offre existante.

DUNAMIS Conseil

Ingénierie sociale • Analyse des besoins sociaux • Évaluations • Audits



Expertise AFNOR N° 14084099
Habilitation HAS N° H2015-03-1671
Agrément formation N° 41540332954
Habilitation IPRP N° 32/2019



[dunamis.conseil](https://www.facebook.com/dunamis.conseil)



[dunamis.conseil](https://www.linkedin.com/company/dunamis-conseil)



[dunamis-conseil.fr](https://www.dunamis-conseil.fr)